

**L'éditorial  
d'Arlette  
Laguiller**

p. 3

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**LUTTE  
OUVRIÈRE**  
UNION COMMUNISTE (trotskyste)



Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2233 - 20 mai 2011 - Prix: 1 € - DOM: 1,50€

**Pendant qu'il dénonce  
les chômeurs**

**L'assistance  
de l'État va aux  
capitalistes et  
aux banquiers**

p. 2 et 6

**Affaire  
Strauss-Kahn**

**Un triste  
spectacle  
loin des  
vrais  
problèmes**

p. 3

**Palestine**

**La répression  
israélienne  
à l'œuvre**

p.10

**11, 12 et 13 juin**

p. 16

**à Presles (Val-d'Oise)**

**La Fête de  
Lutte Ouvrière**



## SOMMAIRE

### Leur société

- p 4 ■ Les héritiers de Louis Renault contestent la nationalisation de 1945
- Fourmies : une catastrophe annoncée
- p 5 ■ Marine Le Pen et le pouvoir d'achat : démagogie et mensonge
- Le PS et la présidentielle
- Le PS en recherche d'électorat
- p 6 ■ Parents et professeurs face aux suppressions de postes
- Lycée professionnel A. Rimbaud La Courneuve
- Collèges publics, bâtiments privés
- p 7 ■ Augmenter les salaires
- Riches assistés
- Hôpitaux de Lille et Montauban

### La fête de Lutte Ouvrière

pages 8/9

### Dans le monde

- p 10 ■ Israël-Palestine: la sanglante répression de l'armée israélienne
- Syrie : le régime ne parvient pas à briser la contestation
- p 11 ■ Grèce : Etranglée par les banques et les trusts
- Haïti : le nouveau président annonce la couleuvre
- Inde : catastrophe de Bhopal, jugement très clément
- p 16 ■ Japon : Tepco et l'accident nucléaire : les banques ne paieront pas
- Ukraine : Tchernobyl et l'explosion de la corruption

### La Commune de Paris-1871

p 12

### Dans les entreprises

- p 13 ■ Hôpital La Pitié-Salpêtrière
- Toyota-Onnaing
- Sodetal - Tronville-en-Barrois
- Ministère du Travail
- p 14 ■ SNCF : une dégradation programmée
- SNCF Paris Sud-Est: la direction veut sanctionner
- STMicroelectronics-Crolles
- Ciron SA-Région de Langon
- p 15 ■ Toyota-Onnaing
- Arvato-Nancy
- Rhodia Chimie-Saint-Fons
- Rhodia et Solvay

## • RSA

# Les « assistés » ne sont pas ceux que le gouvernement montre du doigt

**Quand Laurent Wauquiez, ministre des Affaires européennes, a déclaré, le 8 mai dernier, que « l'assistanat était un cancer » pour la société et que le RSA ne devrait être versé qu'en échange d'une contrepartie, il n'a pas hésité à mentir sur les chiffres, affirmant: « En gros, avec l'APL (aide personnalisée au logement) et les différentes aides, vous pouvez tourner autour des 1 150-1 200 euros, plus que le smic. »**

Fillon a fait mine de remettre en place son ministre des Affaires européennes, mais il ne l'a pas désavoué, au contraire. Lui aussi a dit qu'il fallait évaluer le dispositif du RSA afin de « diminuer la part d'assistanat ».

Le RSA est entré en application en 2009 et n'a été généralisé aux départements et territoires d'outre-mer qu'en janvier 2011. On distingue deux niveaux de RSA : un RSA de base, ou « RSA socle », qui a remplacé l'ancien RMI et l'allocation de parent isolé, et un « RSA activité », qui est versé en complément du salaire quand un travailleur



Un exemple de vrais assistés.

retrouve un emploi de quelques heures par mois.

Le RSA socle est actuellement, forfaitairement, de 467 euros pour une personne seule sans travail, et de 700 euros pour un couple sans enfants. Il peut être majoré pour tenir compte de la situation familiale, notamment du nombre d'enfants, mais aussi minoré, par exemple dans le cas d'un bénéficiaire encore logé chez ses parents. Et contrairement à ce que dit Wauquiez, le RSA ne peut pas être cumulé tel quel avec l'APL par exemple, son montant forfaitaire étant alors abaissé. Le ministère des

Solidarités reconnaît ainsi que le montant moyen des prestations versées tourne autour de 430 euros.

D'autre part, d'après les chiffres du ministère, un couple sans enfant dont l'un des deux travaille, payé au smic, gagne 480 euros de plus qu'avec le seul RSA socle, et cette différence ne fait qu'augmenter si le nombre d'enfants augmente. Évidemment le revenu d'un tel couple n'est pas pour autant suffisant, loin de là. Mais Wauquiez veut aussi opposer par ses mensonges ceux qui ont encore un travail, mais qui ont du mal à joindre les deux bouts, aux

chômeurs présentés comme des « assistés » qui profitent de la situation!

L'argument avancé avec la création du RSA activité était que le bénéficiaire serait « incité » à retrouver un travail, puisque ses revenus s'en trouveraient augmentés. Comme si le chômage était lié à un manque de motivation des travailleurs et pas au refus des patrons d'embaucher. Mais depuis 2009, avec la crise, le nombre de bénéficiaires du RSA n'a fait que croître, concernant désormais 1,8 million de bénéficiaires, soit 3,8 millions de personnes avec les familles. Il est plus facile pour le gouvernement de montrer du doigt les victimes du chômage que de leur trouver un emploi!

Ce revenu dit « de solidarité » n'est même pas alimenté par les plus riches. La taxe de 1,1 % sur les revenus du patrimoine et les produits de placements, instaurée lors de la création du RSA, a rapporté en 2010 à peine 1,2 milliard d'euros, même pas la moitié du coût du RSA activité, le reste étant financé par les contributions sociales comme la CSG.

Pierre MERLET

## Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continuent à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de: **Association de financement du parti Lutte Ouvrière** en les envoyant à l'adresse suivante:

**LUTTE OUVRIÈRE BP 233  
75865 PARIS CEDEX 18**

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

**L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.**

### LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dues à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

### SUR INTERNET

[www.lutte-ouvriere.org](http://www.lutte-ouvriere.org)

[www.union-communiste.org](http://www.union-communiste.org)

[contact@lutte-ouvriere.org](mailto:contact@lutte-ouvriere.org)

**Lutte Ouvrière  
l'hebdomadaire**

[www.lutte-ouvriere-journal.org](http://www.lutte-ouvriere-journal.org)

**Lutte Ouvrière  
multimédia  
(télé, radio, CLT)**

[www.lutte-ouvriere.org/multimedia](http://www.lutte-ouvriere.org/multimedia)

**Lutte Ouvrière  
audio**

(version parlée de nos textes)

[www.lutte-ouvriere-audio.org](http://www.lutte-ouvriere-audio.org)

**La lettre d'information  
hebdomadaire par e-mail**

Abonnez-vous gratuitement

### Adresser toute correspondance à :

**LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18**

### ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : .....Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : .....Ville : .....

Ci-joint la somme de : .....

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière	Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €
USA, Canada	35 €	70 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

# L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise  
du 16 mai

## Un spectacle peu ragoûtant



Dominique Strauss-Kahn a-t-il eu le comportement d'un homme des cavernes doublé d'un crétin? Est-il victime d'une machination? Il a un pied dans la haute finance et l'autre dans l'élection présidentielle en France. Les deux milieux sont assez retors et les rivalités assez féroces pour que tout soit imaginable.

Les médias ne s'occupent en tout cas que de cela. Les milieux politiques aussi. Et, dans le concours des qualificatifs,

cela va de la « surprise totale » au « séisme » en passant par le « coup de tonnerre sur la présidentielle ». Quelle que soit l'issue de l'affaire, chacun dans la course pour la présidentielle suppute les conséquences de tout cela sur ses propres chances, entre les deux camps de la gauche et de la droite, et plus encore peut-être à l'intérieur même du Parti socialiste.

Certains commentateurs expriment naïvement ou hypocritement leurs regrets que l'affaire Strauss-Kahn occulte les débats sur le programme, à commencer dans le PS lui-même, dans la préparation des primaires. Comme s'il y avait un débat sur le programme dans le PS! Comme s'il y avait une différence entre les Hollande, Royal, Aubry et tous les autres!

Dans la réalité, il n'y a même pas de différence fondamentale entre la grande orientation de l'équipe Sarkozy et celle d'un éventuel futur élu socialiste. Tous ceux qui ont une chance d'être élus dans la course présidentielle sont des femmes et des hommes dévoués à la bourgeoisie, et surtout à la grande, tous au service du système économique où, malgré la crise, une minorité continue à accumuler des milliards en poussant les exploités vers le chômage et vers la misère.

Sarkozy et ses éventuels concurrents à droite assument ouvertement d'être des amis des riches et le proclament fièrement. Du côté du PS, qui cherche son électorat à gauche, on est plus discret ou plus prudent. C'est Strauss-Kahn, en tant que directeur général du FMI, avec ses amis roulant en Porsche et ses appartements luxueux sur trois continents, qui personnifie la proximité de son parti avec les puissances de l'argent. Mais ses compétiteurs au PS ne sont différents que dans les moyens, pas dans les options

politiques. Ils ont gouverné ensemble dans le passé et tous envisageaient de s'effacer devant sa candidature.

Strauss-Kahn hors course, ils vont chercher à se différencier un peu les uns des autres pour arriver en tête des primaires socialistes puis pour être élus. Mais une fois à la tête de l'État, ils feront, comme la droite, ce que la bourgeoisie exigera d'eux. Ils vont favoriser les banques et les entreprises, c'est-à-dire leurs patrons et leurs actionnaires. Et pour avoir de quoi financer ces aides à la bourgeoisie, ils vont continuer à taper sur les salariés, sur les retraités, sur les plus pauvres. Ils vont invoquer le montant de la dette pour justifier des coupes claires dans les budgets sociaux, dans les services publics utiles à toute la population.

Les élections présidentielle comme législatives sont des spectacles organisés pour faire croire aux électeurs que ce sont eux qui décident. Mais on n'élit pas ceux qui ont le véritable pouvoir, ceux qui tirent les ficelles. On n'élit pas les possesseurs de grandes fortunes, les Pinault, Arnault, Dassault, Lagardère, Bolloré et autre Madame Bettencourt. Pas plus qu'on n'élit les hauts fonctionnaires qui sont chargés d'assurer la continuité dans l'exécution de la politique définie pendant que les élus s'agitent sur le devant de la scène.

Alors, Strauss-Kahn était un des acteurs du spectacle qu'on nous joue, une de ses vedettes même. Aux États-Unis, la politique-spectacle a été consacrée depuis plus longtemps qu'en France, marquée par l'élection à la présidence de Reagan, cet acteur de films de série B, ou par la transformation de « Terminator » Schwarzenegger en gouverneur de la Californie.

Au pays de Hollywood, la justice et la police elles-mêmes connaissent la mise en scène.

Strauss-Kahn sortant hagard et menotté d'un commissariat de Harlem est une image qui, diffusée devant des centaines de millions de téléspectateurs, marque sa chute plus que tous les discours.

Exit donc un des ténors, mais le spectacle continue. Et il continuera tant que les spectateurs n'interrompront pas cette triste comédie en réalisant que ce n'est que spectacle: l'exploitation, la pauvreté qui monte, les inégalités qui s'accroissent, la vie réelle, ne se décident pas sur cette scène, mais dans la coulisse.

Arlette LAGUILLER

### • La « croissance » repartie ?

## Les fables du gouvernement

**Avant même que l'Insee ne publie ses chiffres, Fillon et Lagarde ont tenu à révéler, jeudi 12 mai, que la croissance était revenue en France! Au premier trimestre 2011, le produit intérieur brut aurait augmenté de 1%, la consommation des ménages de 0,6%, 58 800 emplois auraient été créés, la production industrielle serait en hausse de 1,6%, les entreprises réinvestissent.**

À les en croire, donc, tout irait pour le mieux dans le meilleur des mondes capitalistes, ou tout va bientôt aller mieux. « *Tous les clignotants sont au vert* », « *les moteurs de la croissance sont, pour certains d'entre eux, à leur meilleur niveau depuis trente ans* », dit la ministre de l'Économie, qui voit dans la « croissance » le talisman capable de résoudre tous les maux de l'économie.

Il n'y a cependant pas de quoi se féliciter. Qu'après trois ans de crise, supportée exclusivement par les travailleurs, il y

ait un léger rebond de quelques mois n'augure en rien de l'avenir. L'augmentation de la production est principalement due au renouvellement des stocks des entreprises, nécessaire après trois ans de stagnation. Par ailleurs, la majorité des investissements faits par les entreprises consistent à en racheter d'autres, non à développer des productions nouvelles.

La consommation des ménages aurait augmenté? Mais quelle part est à attribuer à la prime à la casse, pour des voitures achetées fin 2010 et

payées au premier trimestre 2011, et donc à cette hausse très éphémère? Quelle part correspond à la hausse du prix de la vie, qui fait que l'on dépense plus d'argent sans avoir plus de biens? Quant aux emplois créés en trois mois, combien ont été supprimés dans le même temps? Lagarde est moins prolix sur ce point.

Mais surtout, même si quelques signes de reprise apparaissaient vraiment, rien ne garantit que cela profitera aux travailleurs, contrairement à ce que voudraient nous faire

croire Lagarde et compagnie. Malgré la crise, la plupart des grandes entreprises ont continué à afficher des bilans insolents, sans que les travailleurs en tirent le moindre profit, bien au contraire puisque c'est le licenciement de salariés, allié à la surexploitation de ceux qui ont gardé leur emploi, qui a permis de maintenir, voire d'accroître, les profits.

La seule croissance qui offrira un avenir aux travailleurs et aux chômeurs sera celle de leurs luttes.

Marianne LAMIRAL

### • Les héritiers de Louis Renault contestent la nationalisation de 1945

# 1940-1945: une bonne période pour le patronat français

Les huit petits-enfants de Louis Renault ont engagé une procédure contre l'État pour contester la nationalisation en 1945 de ses usines. Ils veulent ainsi obtenir réparation et réhabiliter leur aïeul, victime selon eux d'une accusation calomnieuse et d'une spoliation injuste lorsque les usines Renault, ont été nationalisées pour cause de collaboration avec l'occupant allemand.

L'ordonnance de 1945 prévoyait bien d'indemniser les actionnaires de l'entreprise, mais pas Louis Renault qui détenait à l'époque 96,80 % du capital.

En 1959, les héritiers de Renault avaient déjà tenté de contester cette nationalisation. Ils avaient été déboutés car la justice ne pouvait revenir sur un acte législatif. Mais, depuis 2010, l'instauration de la question prioritaire de constitutionnalité (QPC) permet de contester devant le juge constitutionnel une telle disposition. Les héritiers de Renault plaident donc que cette nationalisation est anticonstitutionnelle: d'après eux, elle viole le droit sacré de propriété, inscrit dans la Constitution, et remet en cause le principe de présomption d'innocence, Louis Renault étant mort avant son procès et n'ayant pu se défendre du reproche de collaboration.

Effectivement, la Constitution garantit la propriété privée des plus riches, même si elle permet qu'un ouvrier

soit évincé de son appartement quand il ne parvient plus à payer ses crédits du fait d'un licenciement. Mais ce que les héritiers oublient de mentionner, c'est que les usines Renault étaient en 1944 en grande partie un champ de ruines. L'usine-mère de Billancourt à l'île Seguin était par exemple détruite aux deux-tiers. L'État, à l'époque, avait nationalisé cette entreprise surtout pour faire redémarrer un secteur phare de l'économie: l'automobile, mais aussi les moteurs d'avion fabriqués à l'époque par Renault. Sans les capitaux de l'État, le redémarrage se serait avéré difficile, voire impossible, et il ne serait peut-être rien resté à la famille.

Quant au deuxième argument, qui porte sur la présomption d'innocence, il peut faire sourire, car la majorité du grand patronat, Louis Renault compris, a bel et bien collaboré et en particulier profité du régime de dictature et de l'occupation pour remettre en cause



tous les droits des travailleurs – en particulier ceux arrachés au patronat par la grève générale de 1936. Cela lui a permis d'allonger la semaine de travail et de la porter à 54 heures par semaine, de baisser les salaires de manière drastique et par voie de conséquence de s'enrichir considérablement. Ce même patronat recevait et fêtait dans ses salons, non seulement les officiers allemands, mais aussi les dignitaires nazis qui traquaient sans relâche et torturaient les militants communistes ou les syndicalistes!

Ses héritiers affirment que Louis Renault n'a pas agi avec plus de zèle que les autres

patrons et que si dans son usine on réparait des chars de combat, c'était sous la contrainte. En réalité, ce patron-là ne supportait pas de se voir imposer quoi que ce soit par les autorités, qu'elles soient françaises ou allemandes. En 1939, il avait été sanctionné par les autorités françaises pour manque de zèle dans l'effort de guerre, car il rechignait à faire les investissements nécessaires pour produire des chars ou des obus et préférait se consacrer à l'activité plus lucrative des voitures individuelles. Donc, Louis Renault, comme bien d'autres patrons, voulait bien contribuer à l'effort de guerre si cela l'enrichissait,

comme il voulait bien profiter de toutes les lois du régime de Pétain et de la dictature nazie pour s'enrichir.

Au sortir de la guerre, ce n'est pas seulement les usines Renault, c'est l'ensemble du patronat qui aurait dû être exproprié et ses usines placées sous le contrôle des travailleurs. Mais le gouvernement alors présidé par de Gaulle et avec la participation du Parti communiste avait au contraire pour souci de remettre en route l'économie capitaliste et sa machine à profits... dont ces huit héritiers, 66 ans après, réclament maintenant leur part!

Aline URBAIN

### • Fourmies (Nord)

## Une catastrophe sociale programmée

Devant les difficultés croissantes que rencontre la population de Fourmies, commune de 13 500 habitants du département du Nord, les services de l'État n'ont pas baissé les bras: depuis quelques mois ils ont fourni à la ville... une avalanche d'enquêtes, de chiffres et de statistiques en tout genre.

On a ainsi appris que le taux de chômage était de près de 20%. Du moins avant la fermeture de l'usine Soud'help, qui a laissé 23 travailleurs supplémentaires, dont la plupart handicapés, sur le carreau. Le revenu mensuel médian serait de 957 euros, ce qui signifie que la moitié de la population vit avec moins que cela. Quel que soit le domaine envisagé, état sanitaire, scolarité, logement..., Fourmies est l'une des villes, si ce n'est la ville la plus touchée, dans la région la plus atteinte par la dégradation sociale.

Dans l'espoir d'obtenir quelques crédits, la ville

a accepté de participer à un « diagnostic local de sécurité ». Le résultat, prévisible, indique d'après les constats de police « des coups et blessures en augmentation constante depuis 2004 et une certaine violence ambiante dans la population » et décrit ce que tout le monde constate quant à l'alcoolisme, aux dégradations, etc.

Fort de ces statistiques, l'État a pris des mesures. Après avoir supprimé diverses antennes de services publics, dont en dernier lieu le tribunal de prud'hommes, il a fermé le commissariat en avril. Puis il annonce que plusieurs postes d'enseignants (plus de cent quarante heures de cours) seront supprimés au lycée. Enfin trois classes d'écoles primaires seront fermées à Fourmies et deux dans les villages avoisinants. La situation dans l'éducation a suscité des protestations et une pétition a circulé pour refuser toute suppression

de poste ou fermeture de classe. Mais, pour l'instant, elles sont bel et bien programmées.

En contrepartie, après avoir monté tout un dossier et justifié de l'urgence de la situation, la ville a obtenu de l'État une subvention exceptionnelle pour embaucher, à titre précaire, deux « adultes relais » pour faire de la prévention dans les quartiers sensibles, soit 41 328 euros par an.

Les familles ouvrières de Fourmies ont donc le sentiment, justifié, que l'État, loin d'être un secours, les enfonce un peu plus et que rien n'empêchera la chute dans la misère et la violence quotidienne.

La pauvreté et le chômage ne sont pourtant pas une nouveauté dans cette région frappée par la crise du textile depuis des dizaines d'années. La ville, qui a compté jusqu'à cinquante filatures, n'en a plus une seule et bien peu d'entreprises sont venues les remplacer. Les

filatures employaient des ouvriers peu qualifiés, mal payés et mal traités. Maintenant, à la politique de licenciements et de fermetures du patronat s'ajoute le désinvestissement croissant

de l'État. Pendant toute une période, la pauvreté matérielle ne se transformait pas obligatoirement en misère sociale. Aujourd'hui si.

Correspondant LO

### Au sommaire de **Lutte de Classe** n° 135 (avril 2011)

- Côte d'Ivoire  
Les dégâts d'une guerre interne qui n'est peut-être pas terminée
- Libye  
Non à l'intervention impérialiste occidentale!
- Japon  
Après la catastrophe de Fukushima  
Le nucléaire, les écologistes et le capitalisme
- France  
- Le Front national à la manœuvre pour tenter d'élargir son électorat vers les classes populaires  
- Mélenchon et le PCF: l'ambition pour l'un, une nouvelle impasse pour l'autre
- Cuba  
Une tentative désespérée d'échapper à l'impérialisme  
La voie sans issue du nationalisme radical

Prix: 2 euros - Envoi contre cinq timbres à 0,58 euro

## • Le PS et la présidentielle **Hollande cherche l'investiture... auprès du CAC 40**

Le candidat à la candidature François Hollande voit peut-être ses chances s'optimiser après le sondage qui le place devant ses concurrents du Parti socialiste, parmi les électeurs de gauche, et après la vraisemblable mise à l'écart de Dominique Strauss-Kahn.

Celui qui se veut le candidat de la gauche « responsable », qui se soucie, selon son club de soutien, Démocratie 2012, de bâtir « de multiples réseaux dans toutes les catégories sociales » et d'occuper « une position centrale sur l'échiquier politique » ne se contente pas de copiner avec ses voisins corrèziens monsieur et madame Chirac.

Il nouerait également depuis

des mois des contacts amicaux avec des dirigeants d'entreprises, anciens condisciples sur les bancs de l'ENA, ou plus gros patrons, comme Bernard Arnault, le PDG du luxe, François Pinault ou Antoine Frérot, de Veolia. Les rencontres se seraient tenues, comme c'est la coutume dans ce monde-là, dans des palaces parisiens, au cours de petits déjeuners d'affaires par exemple.

Le 4 mai, c'est carrément dans une réception dans les salons du très chic Cercle républicain de l'avenue de l'Opéra, à Paris, que Démocratie 2012 a investi. Il s'agissait de présenter à quelque deux cents PDG le possible candidat « socialiste »,

apparemment soucieux de faire d'avance allégeance à la bourgeoisie du CAC 40 et de la rassurer sur le fait que ses intérêts seraient aussi bien sauvegardés avec un Hollande à l'exécutif qu'avec un Sarkozy devenu trop impopulaire.

Et si le bilan passé de la gauche au gouvernement ne suffisait pas à les convaincre, les prises de position du futur candidat sur la nécessaire austérité budgétaire à mener en 2012 ou le danger pour son parti de céder à la tentation de promesses intenables – on n'en entend pourtant guère – devraient les rassurer, s'ils étaient inquiets.

Viviane LAFONT



François Hollande affiche sa proximité avec Bernadette Chirac, le 28 avril en Corrèze.

## • « Réflexion » au PS **On recherche électoralat**

Un rapport publié par un groupe de réflexion proche du Parti Socialiste, Terra Nova, a provoqué une petite polémique : ses auteurs ont été accusés, d'abord par l'UMP, puis par des membres du PC et du PS, de préconiser un « abandon des classes populaires ».

Dans son texte, Terra Nova explique en effet que « la classe ouvrière n'est plus le cœur du vote de gauche, elle n'est plus en phase avec l'ensemble de ses valeurs ». Le rapport conseille au Parti Socialiste de viser en priorité des catégories qualifiées « d'outsiders » : les femmes, les jeunes diplômés, les minorités, les habitants des grands ensembles urbains, et plus généralement ce qu'il nomme « les classes moyennes » qui seraient « plus faciles à toucher ».

Il y a tout de même de quoi sourire à voir Fabius ou Montebourg manifester un désaccord et lever les bras au ciel en déclarant par exemple que « l'élection se gagnera au peuple ». Quant au PCF, son porte-parole, Olivier Dartignolles, a dénoncé « une formidable offrande faite à l'extrême droite, qui n'attend que cela en se positionnant masquée sur le terrain social ». Mais qui, sinon la gauche gouvernementale, quand elle était au pouvoir, a dans les faits abandonné l'électorat ouvrier, en tout cas la classe ouvrière, pour défendre servilement les intérêts de la bourgeoisie ?

Terra Nova est un club de réflexion destiné à promouvoir des idées et des orientations pour le PS. Proche de Strauss-Kahn, on y trouve des hommes comme Rocard, Cohn-Bendit,

Delanoë, des universitaires et aussi des dirigeants d'entreprises. Parmi ces derniers, le directeur d'Orange mobile, celui d'Europe 1, un directeur de la banque Lazard, ou encore Jean Peyrelevade, ancien président du Crédit Lyonnais, de l'UAP et de Suez. Terra Nova est en partie financée par le mécénat d'entreprises telles que Microsoft, Areva, Total, Cap Gemini, EADS.

Il faut bien cela pour nourrir ce que dans ces milieux on appelle la « réflexion » et pour arriver à la conclusion que, tous comptes faits, ce n'est pas la peine de continuer à faire semblant de se soucier des classes populaires... car de toute façon, une bonne partie de celles-ci ne s'y laissent plus prendre.

Pierre MERLET

## • Marine Le Pen et le pouvoir d'achat **Démagogie et mensonges**

**Lors d'une conférence de presse consacrée au pouvoir d'achat, destinée donc à séduire l'électorat populaire, Marine Le Pen a présenté les mesures qu'elle se propose de défendre, essayant de faire passer pour radicales des propositions qui se résument à une série de phrases creuses associées à la défense du patronat français.**

Il faut, dit-elle, une « rupture de politique économique », c'est-à-dire sortir de l'euro et élever des barrières afin de protéger les entreprises françaises. Ce serait le seul moyen de préserver les emplois selon elle. Cela consiste en fait à soutenir les patrons français et, plus largement, les patrons qui produisent en France, mesure qui se décline en une proposition de loi incitant à « acheter français ». Comme si, quand les affaires des patrons sont prospères, cela se traduisait par une amélioration du sort des salariés !

Contre la hausse des produits alimentaires, elle prétend vouloir « casser les pratiques abusives de la grande distribution en ayant un État fort qui n'hésite pas à taper du poing sur la table ». Comment ? En renforçant les moyens de l'Autorité de la concurrence ! Toute la radicalité de cette proposition est concentrée dans la formule « du poing sur la table ». Mais quels moyens aurait cette commission face à des patrons des grandes surfaces qui promettent tout ce que l'on veut mais n'en font qu'à leur tête ?

Marine Le Pen parle aussi d'encadrer les prix alimentaires, mais ne dit pas de combien, ni surtout qui ferait respecter ce maximum. Son audace est à son comble lorsqu'elle envisage la création sur le site internet du FN d'un « observatoire du pouvoir d'achat ». Bigre ! On trouve de tels barèmes périodiquement dans le quotidien *Aujourd'hui* ou dans la revue *Que Choisir* ? Elle propose de baisser la TIPP (de peu d'ailleurs) et de compenser ce manque à gagner pour l'État par une « surtaxe des surprofits des groupes pétroliers », mais se garde de chiffrer cette mesure. Total n'a pas à trembler...

Dans la catégorie « Marine Le Pen sait feindre la colère », elle dénonce les petites retraites, mais ne propose rien de significatif, surtout pas la hausse des pensions. Par contre, et cela est significatif, on ne l'a pas vue ni entendue pendant que les travailleurs se battaient contre la réforme de l'automne 2010...

Marine Le Pen défend ce qu'elle appelle « un capitalisme populaire », c'est-à-dire que les entreprises de plus de 50 salariés devraient accorder 10 % de leurs actions et de leurs dividendes aux salariés ? En fait cela existe et s'appelle l'actionnariat salarié et cela n'a pas changé le sort des travailleurs.

Pour financer tout cela, elle propose de faire des économies de l'ordre de cent milliards sur des dépenses qu'elle juge inutiles, entre autres 60 milliards que coûterait l'immigration, chiffre fantaisiste inventé par le Front national. Marine Le Pen reste dans la continuité d'un parti, le Front National, qui continue à vouloir faire croire que les immigrés seraient responsables de tous les maux. Notons qu'au chapitre des dépenses inutiles, elle ne dit pas un mot des aides de tous types que l'État verse au patronat et qui représentent bien plus de cent milliards tous les ans.

La colère légitime des travailleurs, des retraités et des chômeurs face à l'augmentation du coût de la vie ne peut trouver de débouché que dans un programme de lutte dans la rue, dans les entreprises, dans un affrontement frontal avec le patronat. Cela, Marine Le Pen le craint comme le feu. Elle se contente de dire aux classes populaires de voter pour elle... comme tous les autres politiciens en compétition en ce moment.

Stéphane FORT

### • Face aux suppressions de postes

# Parents et professeurs contre la casse de l'école publique



Manifestation devant un collège de l'Essonne en mars 2011.

«L'école au régime sec, ça suffit!», clamaient enseignants et parents d'élèves qui manifestaient mercredi 18 mai devant le ministère de l'Éducation nationale contre les suppressions de postes annoncées pour la rentrée prochaine. La FCPE envisage aussi de renouveler «la nuit des écoles», une action déjà menée l'an dernier, qui consiste en l'occupation des écoles une nuit par les parents.

Les écoles primaires et maternelles sont particulièrement touchées: alors que 8 300 élèves supplémentaires sont attendus

en septembre, le ministère y prévoit près de 9 000 suppressions de postes, sur les 16 000 prévues sur l'ensemble des établissements scolaires. Cela va se traduire par des fermetures d'écoles et des classes plus chargées, avec des enseignants moins disponibles, ce qui lésera en premier les élèves en difficulté.

Pour l'instant, le gouvernement n'envisage pas de revenir sur cette logique imbécile qui fait que plus il y a d'élèves, moins on met d'enseignants en face d'eux! Le Premier ministre

Fillon a au contraire annoncé qu'il comptait poursuivre jusqu'en 2013 sa politique du non-remplacement d'un fonctionnaire partant à la retraite sur deux.

Une logique que parents et enseignants, soucieux de l'avenir des jeunes, n'admettent pas. Leur mobilisation ne s'arrête pas à une journée ou une nuit; depuis des semaines, dans de nombreuses villes, les manifestations de leur désaccord se multiplient pour dire non à la casse de l'école publique.

Marianne LAMIRAL

## — Collèges publics, bâtiments privés —

En Seine-Saint-Denis, le Conseil général a opté pour un partenariat public privé afin de construire six nouveaux collèges. Le principe est le même: le promoteur immobilier construit et perçoit un loyer pendant 25 ans, à l'issue de quoi le collège appartient à la collectivité. En fait cela revient à faire un emprunt déguisé

mais le taux atteint ainsi 9% au lieu des 2% que le département peut escompter obtenir auprès des banques.

Le Conseil général de Seine-Saint-Denis argue qu'il est trop endetté pour recourir à de tels emprunts et qu'il est contraint de faire appel à ces partenariats. Cependant rien ne garantit à la collectivité que

l'entreprise choisie honorera ses engagements et entretiendra régulièrement les bâtiments. Finalement, ceux-ci ont toutes les chances de revenir bien plus cher à la collectivité et d'être vétustes quand cette dernière en aura la pleine propriété. Mais le promoteur, lui, en sortira grand gagnant.

A.U.

### • Lycée professionnel Arthur-Rimbaud – La Courneuve (Seine-Saint-Denis)

# Colère face à la surcharge des classes

Mardi 10 mai, le lycée professionnel Arthur-Rimbaud de La Courneuve était en grève contre le passage de 24 à 30 élèves par classe à la rentrée prochaine dans la filière sanitaire et sociale. Pratiquement aucun cours n'a été assuré ce jour-là.

Lorsqu'en début d'année le rectorat annonçait qu'il prévoyait de supprimer le seuil de 24 élèves par classe et d'imposer un effectif de 30 élèves, la mesure avait déclenché la stupéfaction et la colère de l'ensemble du personnel de l'établissement situé en zone d'éducation prioritaire et prévention violence. Une journée «lycée mort» fut organisée le 13 janvier.

Face au silence du rectorat une nouvelle journée a donc eu lieu le 10 mai. À nouveau le lycée était désert, preuve que le refus du personnel reste unanime. Un piquet de grève a été mis en place devant le lycée. Des enseignants sont allés informer la population sur le marché voisin, où beaucoup de parents d'élèves ont fait part de leur indignation. Enfin, l'après-midi, par équipe de deux ou trois, nous avons rendu visite aux enseignants de douze établissements, écoles, collèges et lycées de La Courneuve.

Jeudi 12 mai, à la demande des enseignants, l'inspectrice de sanitaire et social est venue s'expliquer confirmant que la décision d'augmenter les effectifs provenait de la fermeture de la section sanitaire et sociale du lycée Sabatier à Bobigny, pour cause d'installations vétustes. Dès lors, le rectorat, qui n'a

jamais envisagé de rénover les installations, en profite pour supprimer des postes, quitte à entasser les élèves dans des classes de trente.

À des enseignants des carrières sanitaires qui précisait qu'il n'y avait pas la place de mettre par exemple suffisamment de tables à langer dans les salles de travaux pratiques, l'inspectrice a répondu: «Effectivement, vous devrez adapter votre pédagogie à cette contrainte.» À une enseignante d'anglais qui expliquait que les labos de langue n'étaient déjà pas équipés pour 24 élèves, elle a rétorqué: «Alors, puisque vous dites travailler de façon sous-équipée, vous avez donc l'habitude, vous pouvez continuer.»

Devant tant de désinvolture et de mépris, les enseignants étaient encore plus déterminés contre cette mesure irresponsable et les attaques qui frappent l'éducation.

Le jour de la grève, a été décidé un appel commun à une réunion vendredi 20 mai à 18 h, à la Bourse du travail. Organisée par les enseignants, parents d'élèves, élus de La Courneuve, dans le cadre de la nuit des écoles, elle dévoilera de façon concrète les mensonges de Luc Chatel, le ministre de l'Éducation.

Correspondant LO

### • Crédit renouvelable

# Une escroquerie qui se perpétue

La loi due à Christine Lagarde, ministre de l'Économie et des Finances, qui devait mettre un terme aux crédits revolving, ces crédits à la consommation dont le remboursement ne finit jamais, est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> mai.

Si elle apporte un petit mieux dans les modalités de fonctionnement de ces crédits, elle est très loin de mettre fin au scandale. Compte tenu des difficultés grandissantes des familles populaires à joindre les deux bouts en fin de mois, il y a toutes les chances que les dossiers de surendettement

continuent donc de s'accumuler.

L'essentiel des corrections apportées au mécanisme concerne la possibilité – mais pas l'obligation – qu'auront les banques de donner le choix à l'emprunteur d'une somme dépassant 1 000 euros, entre un crédit classique, à un taux autour de 6%, et un crédit revolving à un taux d'accroche bas mais montant rapidement au niveau d'un taux d'usure (autour de 20%). Autre nouvelle mesure: le délai maximum de remboursement est fixé à trois ans pour un emprunt inférieur à 3 000 euros et à cinq ans au-delà. Mais cela revient

nécessairement à augmenter les mensualités de façon à accélérer le remboursement, ce qui représentera une difficulté supplémentaire pour les emprunteurs.

Il y aura aussi un délai de quatorze jours pour se rétracter, contre sept actuellement, l'obligation faite aux banquiers d'inscrire dans leurs publicités le taux effectif du crédit en caractères aussi importants que le taux d'accroche, l'interdiction de donner aux employés de banque une rémunération en fonction du nombre de prêts revolving placés, ainsi que quelques autres dispositions techniques. Rien de

cela ne sera très gênant pour les banques et organismes financiers comme Sofinco, Finaref ou autres chevaliers du crédit ayant pignon sur rue, qui réussissent à saigner à blanc les familles les plus en difficulté.

Aujourd'hui, 900 000 ménages sont officiellement recensés comme étant en situation de surendettement, liée en majeure partie à des crédits revolving à la consommation, soit une augmentation au cours de l'année 2010 de 17%. Face à cette situation, Christine Lagarde maintient ce type de crédit, qu'elle considère comme indispensable

pour soutenir la consommation, et espère «qu'on va avoir une réorientation vers davantage de crédit classique et moins de crédit renouvelable».

La seule mesure efficace serait l'interdiction de cette pratique usuraire et l'effacement sans autre forme de procès de la dette de tous les ménages étranglés par ce type de crédit. Quant à soutenir la consommation, les patrons et l'État employeur doivent commencer par augmenter de façon importante tous les salaires. Ils en ont largement les moyens.

Lucienne PLAIN

## • Riches assistés

# Ce sont les riches qui pillent le budget de l'État

**En s'en prenant démagogiquement aux bénéficiaires du RSA, et en parlant à ce propos de « cancer de l'assistanat » Laurent Wauquier, ministre de Sarkozy, ne manque pas de culot. Car ce que coûte le RSA à l'État – environ trois milliards d'euros par an – n'est rien, comparé à ce que coûte la multiplication des cadeaux faits aux plus riches. C'est là qu'est l'assistanat !**

Ainsi, les seules réformes successives du barème de l'impôt sur le revenu décidées entre 2000 et 2007 par les gouvernements successifs, de gauche comme de droite, ont déjà

coûté au budget de l'État, selon le Syndicat unifié des impôts, au total plus de 100 milliards d'euros.

Ces réformes, en faisant passer le taux maximum d'impôt qui frappe les plus hauts revenus de 54% en 2000 à 40% en 2007, ont profité – et continuent de profiter année après année – surtout aux plus gros contribuables. « Globalement, explique le journal *Alternatives économiques*, les 10% des Français dont les revenus sont les plus élevés se sont partagé 40% des baisses d'impôts ».

Si l'on y ajoute les possibilités de réductions d'impôt dues aux « niches fiscales » liées à des investissements, le

traitement fiscal de faveur des revenus et des plus-values de valeurs mobilières – actions et obligations – qui échappent au barème de l'impôt progressif – sans oublier, cerise sur le gâteau, les presque trois milliards d'euros de remboursement d'impôt du bouclier fiscal sur cinq ans – la facture de l'aide directe aux plus riches se monte facilement chaque année à plusieurs dizaines de milliards d'euros. Et l'on ne parle là que de l'aide directe aux personnes, et non de toutes les subventions et aides qui, sous des prétextes divers, vont aux grandes entreprises et indirectement à leurs actionnaires, même richissimes.

Cette facture pourrait

d'ailleurs s'alourdir prochainement. En effet la suppression du bouclier fiscal, qui ne prendra effet qu'à partir de 2013, et la réduction des taux d'imposition de l'ISF qui, elle, s'appliquera dès 2011 va se traduire en fait par un « énorme cadeau fiscal aux riches ». Selon le *Canard Enchaîné*, Liliane Bettencourt verra ainsi le montant de ses impôts – impôt sur le revenu et ISF – divisé par quatre, ne représentant finalement que 4% de ses revenus, soit le taux d'imposition qui s'applique à un contribuable touchant 1 300 euros net par mois.

À ce niveau, ce n'est plus de l'assistanat, c'est du parasitisme.

Jean-Jacques LAMY

## • Loi sur l'immigration

# Contre la politique raciste et anti-immigrés du gouvernement

**Le 11 mai, les majorités de droite de l'Assemblée nationale et du Sénat ont voté une nouvelle loi aggravant les restrictions au droit d'accueil et de séjour des réfugiés et des demandeurs d'asile. C'est la septième loi contre les étrangers depuis 2002.**

Amnesty International, dans son rapport annuel publié vendredi 13 mai, dénonce les mesures répressives et discriminatoires du gouvernement français vis-à-vis de tous les migrants, en particulier dernièrement contre les Roms et les Tunisiens.

Plusieurs articles de cette loi visent à durcir les procédures d'expulsion des étrangers sans papiers. Pour cela, la détention

en centre de rétention passe de 32 à 45 jours maximum, afin de pouvoir allonger le délai d'obtention des réadmissions dans le pays d'origine. De même, l'intervention du juge des libertés est repoussée de deux à cinq jours pour permettre des expulsions rapides sans son intervention.

Claude Guéant, en tant que ministre de l'Intérieur, s'est félicité de ces dispositions. En mars il avait rappelé aux policiers « l'objectif de 28 000 éloignements pour 2011, objectif qui doit être dépassé dès lors que nous disposerons avec la loi d'outils juridiques nouveaux ».

Tout est donc bon pour faire du chiffre. Cette loi prévoit que le titre de séjour « étrangers malades » ne sera dorénavant

accordé qu'en cas d'absence du traitement approprié dans le pays d'origine du malade, sans tenir compte du fait que ces traitements peuvent être inaccessibles pour des raisons financières ou géographiques. Act Up, Aides et des milliers de médecins ont protesté en vain contre cette disposition qui condamne à mort une partie des 28 000 malades étrangers soignés en France.

C'est contre cette politique raciste et inhumaine, pour la régularisation des sans-papiers que des dizaines d'associations, syndicats et partis, dont Lutte



Ouvrière, appellent à manifester dans de nombreuses villes, samedi 28 mai.

Louis BASTILLE

**À PARIS  
MANIFESTATION  
LE 28 MAI à 14 h 30  
de Barbès-Rochechouart  
à République**

## • Hôpitaux de Lille et Montauban

# Les restrictions de personnel mettent des femmes en danger

À quelques heures d'intervalle, deux drames viennent de frapper des femmes enceintes admises dans les hôpitaux.

À l'hôpital de Montauban, une jeune femme a été laissée seule une demi-heure, alors que les choses tournaient mal et qu'elle était en train d'accoucher d'un enfant mort-né. Le directeur de l'hôpital s'est immédiatement dédouané, affirmant que « les effectifs étaient conformes à la réglementation

en vigueur ». L'agence régionale de santé a pour sa part invoqué un niveau d'activité exceptionnel.

À l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul de Lille, c'est une élève sage-femme qui s'est trompée de patiente, administrant à une future maman venue pour un cerclage de l'utérus un médicament destiné à interrompre la grossesse d'une autre femme.

Les autorités sanitaires ont

beau prétendre le contraire, les hôpitaux sont en sous-effectif permanent et le personnel doit faire face à une surcharge croissante de travail. Cette surcharge est amplifiée par les regroupements d'activité et les fermetures imposées aux établissements de proximité. Dans de telles conditions, les erreurs ne peuvent que se multiplier. De même, le plus souvent le personnel ne peut consacrer le temps nécessaire

à l'encadrement des élèves, qui effectuent de plus en plus les actes normalement réservés au personnel expérimenté.

C'est le résultat des restrictions budgétaires imposées par le gouvernement aux hôpitaux, comme à toute la Fonction publique. Seulement dans les hôpitaux, cela met immédiatement en danger les patients qui les fréquentent.

Roger MEYNIER

## • Augmenter les salaires, C'est possible, mais il faut l'imposer

« Peut-on augmenter les salaires? ». C'est la question que pose *Le Monde Économie* daté du 17 mai. Le journal conclut sans grande surprise que les entreprises qui font beaucoup de profits, notamment les grands groupes, pourraient le faire et que celles qui n'en font pas, spécialement les petites entreprises, ne le peuvent pas.

De la même façon, la présidente du Medef, Laurence Parisot, assure à qui veut l'entendre que les patrons n'ont pas de plus cher désir que celui d'augmenter les salaires. Hélas, la concurrence internationale ferait qu'ils ne le peuvent pas, ou pas encore, ou pas beaucoup, etc.

Sarkozy s'est lui aussi penché sur la question. Tout en bloquant les salaires des fonctionnaires et en n'augmentant le smic que du minimum légal, il a laissé entendre que les entreprises qui distribuent des dividendes devraient verser une prime de 1 000 euros à chaque salarié. Après passage par les services gouvernementaux, il ne reste pas grand-chose du verbe présidentiel puisque que, de toute façon, rien ne sera imposé aux patrons et que cela ne concernera que quatre millions de salariés. Cela pourrait même servir d'arme au patronat pour ne pas accorder de véritable augmentation de salaires ou éviter de payer des cotisations sociales.

Mais qu'en est-il des salariés des autres entreprises, celles qui ne versent pas de dividendes, voire qui ne font pas de bénéfices ou du moins qui le prétendent? Si les travailleurs se donnaient les moyens de contrôler les comptes des entreprises, ils découvrirait bien souvent des bénéfices insoupçonnés.

Ainsi, combien de petites entreprises sous-traitantes ne sont que des ateliers externalisés travaillant pour de grands groupes, qui font d'autant plus de profits que leurs sous-traitants versent des petits salaires?

C'est l'ensemble de l'économie, et donc l'ensemble des travailleurs, qui produit le profit que les capitalistes s'approprient. Le niveau du salaire n'est donc qu'une question de rapport de force général entre les classes sociales et pas seulement entre un patron et « ses » employés. De ce point de vue, il n'y a aucun doute: oui, on peut augmenter les salaires, le tout est de l'imposer en changeant le rapport des forces.

Paul GALOIS

# La Fête de Lutte Ouvrière

Plus que trois semaines et notre Fête ouvrira ses portes pour les trois jours du week-end de la Pentecôte, à Presles dans le Val-d'Oise.

ceux qui le souhaitent, c'est l'occasion d'échanger des idées, de participer à de nombreux débats, de rencontrer des militants de Lutte Ouvrière, mais également d'autres courants de France et d'autres pays.

Notre Fête, c'est l'occasion de se retrouver dans un cadre champêtre pour un grand rassemblement populaire et fraternel. C'est aussi l'occasion de se distraire, de s'instruire, de déguster de nombreux plats, d'assister à des spectacles variés sur plusieurs scènes, mais aussi dans les allées.

Dans ce contexte de crise où le patronat impose aux travailleurs la dégradation de leurs conditions de vie et de travail, c'est aussi l'occasion de discuter des moyens de se préparer aux luttes qui seront nécessaires au monde du travail pour imposer ses revendications.

Notre Fête est aussi bien sûr une fête politique qui affirme ses idéaux communistes et internationalistes. Alors, pour

Alors à bientôt, sous le signe de la fraternité!

## Commandez vos cartes!

Les cartes d'entrée, valables pour les trois jours de la Fête, sont disponibles au tarif réduit de 12 euros. Sur place, pendant la Fête, elles coûteront 15 euros. Par ailleurs, les bons d'achat d'une valeur de cinq euros, mais vendus quatre euros à l'avance, sont également disponibles.

soit auprès de nos camarades - soit en écrivant à Lutte Ouvrière - BP 233 75865 Paris Cedex 18

Indiquer, dans votre courrier, le nombre de cartes et de bons d'achat demandés, et joindre un chèque du montant voulu à l'ordre de Lutte Ouvrière. Ne pas oublier d'indiquer l'adresse d'expédition. Envoi franco.



## La Fête, en pratique

La Fête ouvrira le samedi 11 juin, à partir de 11 h jusqu'au soir à 23 h, puis non-stop du dimanche matin 9 h jusqu'au lundi soir 20 h.

du Nord, direction Persan-Beaumont par Montsoul-Maffliers. Descendre à la gare de Presles.

Pour venir à la Fête depuis la région parisienne, le plus facile est de prendre les cars gratuits qui partent du métro Saint-Denis-Université, terminus de la ligne 13. La commune de Presles est petite, et le stationnement des voitures y est très difficile.

En voiture, la circulation est très difficile sur la N1. On peut rejoindre la fête en prenant l'A86 Nord, puis l'A15 et l'A115, enfin la voie rapide N184, direction Beauvais. Sortir à Presles.

La Fête est également accessible par le train, depuis la gare

Depuis la province, des départs collectifs, en car ou en train, sont organisés à partir de nombreuses villes de toutes les régions. Se renseigner auprès de nos camarades locaux.

Tout savoir sur la Fête  
<http://fete.lutte-ouvriere.org>



Dimanche et lundi à 15 heures  
Allocution  
de **Nathalie Arthaud**  
sur le Grand Podium

## Au Grand Podium

### Samedi 11 juin

#### LA CANAILLE

hip-hop rock  
Textes contestataires et rebelles sur une musique entre rock, rap et hip-hop.

#### MEMO

chanson engageante  
Ce chanteur du Nord dénonce l'hypocrisie, l'irrespect et l'injustice sociale, avec humour ou colère.

#### KARPATT

chanson festive  
Un trio à l'énergie contagieuse, chanson française à texte empreinte de jazz manouche

### Dimanche 12 juin

#### CHLOÉ LACAN

scène française  
Beaucoup de verve, de gouaille et de fantaisie de la part de cette jeune chanteuse qui s'accompagne seule à l'accordéon.

### Samedi 11 juin

#### VOLO

nouvelle chanson française  
Ces peintres du quotidien alternent chansons intimistes, humour et coups de gueule.

#### MILTEAU SOUL

#### CONVERSATION



#### sextet blues soul music

L'harmoniste de renom Jean-Jacques MILTEAU avec les chanteurs afro-américains Michael ROBINSON et Ron SMYTH, Manu GALVIN (guitare), Gilles MICHEL (basse), Eric LAFONT (batterie).



### Lundi 13 juin

#### LA COMPAGNIE JOLIE

MÔME « Paroles de mutins »

### Lundi 13 juin

#### LA COMPAGNIE JOLIE

MÔME « Paroles de mutins »



Dans un nouveau récital de chansons de lutte théâtralisées.

#### LA FANFARE EN PÉTARD

hip-hop, ragga, jazz, dub, électro  
Fanfare atypique, joyeuse et enragée.

## Au Petit Théâtre

#### • LA MORDUE

- chansons de femmes

#### • GROUPE PERVIN

- chansons populaires turques et kurdes

#### • THE VERY HOT BROTHERS

- rythm'n'blues, soul music

#### • LA RABIA

- chant de lutte, rock de classe

• « En sortant de l'école... »

#### par PAULINE CHRISTOPHE

- conférence gesticulée sur le métier de professeur des écoles

#### • « LE QUARTET LOVE CRY SE SOUVIENT D'ALBERT AYLER »

- jazz avec Jef SICARD (saxophones, conques), François RICARD (batterie), Etienne LEMAUF (contrebasse) et Rasul SIDDIK (trompette)

#### • LES BAS DE JEANNE

- world musette

#### • LA FANFARE EN PÉTARD

- reggae - hip-hop - jazz - dub - electro

#### • LISE DELLAC

- chanteuse folk - reprises des années 1960

#### • GUZZLE BAND

- blues swing jazz

#### • THE MOONLIGHT SWAMPERS

- reprises country et rock

## Les débats

Patrick BENQUET sur la « Françafrique »

Daniel CLING, réalisateur du film *Abdelkrim et la guerre du Rif*  
Le Collectif unitaire national de soutien à MUMIA ABU JAMAL

Christophe CORDIER: la grève du Joint Français en 1972.

Jean-Noël DELAMARRE: les conseils ouvriers à Strasbourg en 1918.

Fatou DIOME, romancière franco-sénégalaise *Le Ventre de l'Atlantique, Celles qui attendent...*

Manuel DOMERGUE, Thomas DELTOMBE, Jacob TATSITSA, Kamerun! *Une guerre cachée aux origines de la Françafrique 1948-1971*

Laure GODINEAU, *La Commune de Paris par ceux qui l'ont vécue*

Stéphane HOREL, *Les Médicamenteurs, sur les liaisons inavouées entre labos et pouvoirs publics*

Yannick KERGOAT, monteur des films de Rachid Bouchared, *Hors-la-loi et Indigènes*

Marc LAIME, sur le problème de l'eau

Jean-Jacques MARIE: la vie des opposés en URSS entre 1934 et 1938.

Charlotte NITHART: *Le Cargo de la honte - L'effroyable odyssée du Probo Koala*

Nicolas OFFENSTADT: sur la guerre de 14-18 vue aujourd'hui

Michel OLMY, sur Radio Lorraine Cœur d'Acier

PEF, auteur d'ouvrages pour les enfants, *Le Prince de Motordu*

Monique PINÇON-CHARLOT et Michel PINÇON, sur leur dernier livre, *Le Président des riches*

Suzy ROJTMAN, du Collectif national pour le droit des femmes

Laurent SEDEL, auteur de *Il faut sauver les malades*, sur la misère des hôpitaux

Wassyla TAMZALI, militante féministe, sur la situation des femmes au Maghreb

Marie TREPS, linguiste, sur les « mots voyageurs » et les « mots migrants »

## Forums organisés par Lutte Ouvrière

sous le Chapiteau Karl Marx

Samedi à 18h: Les problèmes du secteur de la santé

Dimanche à 18h: Le nucléaire



## L'épopée de la domestication de l'énergie

Dans un chapiteau spécialement construit à cet effet, les spectateurs assistent, en tournant, à un exposé multimédia d'une durée de 45 mn.

Cette année, le thème du Carrousel de la connaissance sera: «L'épopée de la domestication de l'énergie», de la maîtrise du feu à l'énergie nucléaire, en passant par les moulins et la machine à vapeur.

## Le Village médiéval

Cette année au village médiéval, parmi de nombreuses animations, vous assisterez au jugement de Blaise de Mauvert. Croisé tué lors de la première croisade en 1099, celui-ci se retrouve au Ciel, aux portes du Paradis. Mais son cas pose un problème. Il a enfreint les commandements divins, et pourtant il prétend être un soldat de Dieu! Difficile dossier! Blaise de Mauvert a-t-il mérité sa place au Paradis? Vous le saurez en vous rendant au Village médiéval.

Exceptionnellement, les anges et les archanges descendront du ciel pour vous permettre d'assister à leurs délibérations.

### Pas de vente de tabac

Il n'y aura plus de vente de tabac à la fête, l'administration n'acceptant plus les débits de tabac temporaires. Fumeurs, prenez vos précautions!

## La Cité des Sciences

Des scientifiques animeront des forums. Parmi eux:

Jérôme ALEON, astrophysicien: « Les météorites et la formation du système solaire »

Romuald DROT, radiochimiste: « L'énergie nucléaire: production, utilisation, déchets »

André AURENGO, médecin: « Les dangers de la radioactivité, de Tchernobyl à Fukushima »

Jacques DELABROUILLE, astrophysicien: « La mission spatiale Planck, pour mieux connaître l'histoire de l'Univers »

Patrick DE WEVER, géologue et paléobiologiste: « La biodiversité au cours de l'histoire de la Terre »

David ELBAZ, astrophysicien: « Dernières nouvelles du Cosmos: galaxies, quasars, trous noirs... »

Agnès GUILLOT: « La

bionique: quand la science imite la nature »

Marc PESCHANSKI, neurobiologiste: « Comment s'attaquer aux maladies génétiques avec les cellules-souches? »

Jean-Luc PIEL-DESRUISSEAU, auteur d'ouvrages sur les outils préhistoriques: « La vie quotidienne à l'époque de Néanderthal et de Cro-Magnon »

Laurent SEDEL, chirurgien: « L'homme réparé (prothèses, reconstruction osseuse): présent et avenir »

Jean-Pol TASSIN, neurobiologiste: « Pensées, sentiments, émotions: tout n'est-il que neurones et chimie dans le cerveau? »

Cédric VILLANI, chercheur en mathématiques: « Les maths: pourquoi, comment? »



## Les miniconférences

Pour tous les goûts et toutes les curiosités, des conférenciers se relaient pour traiter de questions scientifiques, parmi lesquelles:

La radioactivité; le fonctionnement des centrales nucléaires; les séismes et les constructions parasismiques; les tsunamis; la relativité; le développement de nouveaux médicaments; la mesure du temps, des cadrans solaires aux horloges atomiques; les coïncidences et le paranormal; les migrations humaines racontées par les gènes.

## L'Arboretum

Au sein du parc, se trouve un bel Arboretum, avec plus de cent espèces différentes d'arbres. Un sentier botanique a été aménagé, permettant plusieurs promenades commentées, chacune d'environ 50 minutes.

- L'arbre, quel être étonnant! Ils vivent de soleil, d'eau fraîche, connaissent le sexe...
- L'arbre, quelle histoire!
- Les différentes façons de reconnaître un arbre avec les cinq sens
- Un parcours de poésie-botanique

## Exposition photo de Gérald Bloncourt

Le monde ouvrier

L'auteur présentera ses photos samedi et dimanche après-midi.

Pour des raisons de sécurité et de propreté, les chiens ne sont pas admis dans l'enceinte de la fête



## Cinéma

### Films-documentaires suivis d'un débat

ABDELKIM ET LA GUERRE DU RIF, de Daniel Cling

CHEMINOTS, de Luc Joulé et Sébastien Jousse

FRANÇAFRIQUE, de Patrick Benquet

FRÈRES DE CLASSE, de Christophe Cordier

LES MÉDICAMENTEURS, de Stéphane Horel et Brigitte Rossigneux

QUAND LE DRAPEAU ROUGE FLOTTAIT SUR LA CATHÉDRALE, de Jean-Noël Delamarre

RADIO LORRAINE CŒUR D'ACIER, LA PAROLE LIBÉRÉE, d'Isabelle Cadière

Les autres films et documentaires

MÊME LA PLUIE, d'Iciar Bollain

ILLÉGAL, d'Olivier Masset-Dépassé

CLEVELAND CONTRE WALL STREET, de Jean-Stéphane Bron

LES MAINS EN L'AIR, de Romain Goupil

HORS-LA-LOI, de Rachid Bouchareb

LE NOM DES GENS, de Michel Leclerc

DRAQUILA, L'ITALIE QUI TREMBLE, de Sabrina Guzzanti

DANS SES YEUX, de Juan José Campanella

WE WANT SEX EQUALITY, de Nigel Cole

ROUTE IRISH, de Ken Loach

LES FEMMES DU 6<sup>ÈME</sup> ÉTAGE, de Philippe Le Guay

BENDA BILILI!, de Renaud Barret et Florent de la Tullaye

LA COMMUNE, de Mehdi Lallaoui

GAZA-STROPHE, de Samir Abdallah et Khéridine Mabrouck

Pendant la nuit du dimanche au lundi, cinéma en plein air

LE DICTATEUR, de Charlie Chaplin

## • Grèce

# Étranglée par les banquiers et les trusts

**On a pu entendre que l'inculpation de Dominique Strauss-Kahn ôterait à la Grèce un de ses défenseurs, ou du moins un modérateur face au clan plus dur qui serait représenté, entre autres, par le gouvernement allemand. Cela pourrait faire sourire si la situation sociale et économique en Grèce n'était pas aussi grave. Dans toutes les manifestations, le FMI, y compris son ex-président, a été conquis, ainsi que l'Union européenne et sa Banque centrale, tous unis dans cette troïka, vomie par la population grecque.**

La réunion des ministres des Finances de la zone euro, le 16 mai, a décidé de continuer à «aider» la Grèce. Il y a effectivement une continuité dans ce mélange de tractations sordides et de chantage, quels que soient le président

du FMI, les représentants des gouvernements européens ou des instances européennes. On trouve d'un côté ceux qui affirment leur refus de restructurer la dette grecque, en accordant un rabais ou des délais de remboursement, parmi lesquels Christine Lagarde, ministre française des Finances, dont on parle pour une éventuelle présidence du FMI. De l'autre, il y a ceux qui, voyant la Grèce filer

vers la faillite, préféreraient une attitude plus souple, même si cela risquait d'être un mauvais exemple pour les autres pays endettés comme l'Irlande ou le Portugal. Mais tous sont bien d'accord pour exercer la pression maximum sur le gouvernement du Premier ministre, Papandréou.

Le versement de la dernière tranche des 110 milliards d'aide du FMI, promis en 2010, est

soumis à l'appréciation des experts de la troïka, actuellement à Athènes et qui ne rendront leur rapport qu'en juin. Quant à une éventuelle aide supplémentaire, il faudra que la Grèce «fasse des efforts» pour appliquer les «réformes», s'engage à économiser 50 milliards d'euros d'ici 2015, en commençant par récupérer 16 à 20 milliards grâce à des privatisations d'ici 2013. Papandréou a immédiatement affirmé

que c'était sa priorité. Tout, ou presque, est à vendre, au moins en partie: la compagnie d'électricité (DEI) où la part de l'État passera de 51 % à 34 %; 20 % de la compagnie de téléphone (OTE), la compagnie du gaz dont l'État ne gardera que 34 %, les casinos, les ports et aéroports, une partie de la société d'exploitation des chemins de fer, des parts de la Caisse des dépôts et de la banque postale. Cette braderie en perspective intéresse déjà certains groupes: Deutsche Telekom déjà actionnaire de l'OTE, Hochtief qui étendra sa concession actuelle de l'aéroport d'Athènes, le PMU français qui s'intéresse à l'organisme grec des paris hippiques, etc.

Voilà ce que les dirigeants européens osent appeler «aide» à la Grèce: une politique systématique d'appauvrissement, un étranglement de la population pour aider leurs banquiers et leurs trusts.

Sylvie MARÉCHAL

## La journée du 11 mai

La journée de grève générale, le 11 mai, a rassemblé des dizaines de milliers de personnes dont, selon la police, 10 000 manifestants à Athènes, conscients, comme le déclarait l'un d'eux, que «le prêt qui selon le gouvernement devait nous sauver est allé aux banques». Les salaires ont baissé de presque 15 %; le chômage atteint le

même niveau; les attaques se multiplient contre les services publics, qu'il s'agisse de l'école ou de la santé: le personnel de l'équivalent du Samu a occupé, le 16 mai, une salle du ministère de la Santé pour exiger qu'on lui paye les heures supplémentaires des quatre derniers mois et des indemnités de l'année 2010.

Selon des statistiques révélées lors d'une conférence à la Banque de Grèce, la population considérée comme «pauvre» c'est-à-dire touchant moins de 60 % du salaire moyen, a atteint les 25 %. La pauvreté ne touche plus seulement les retraités mais aussi les jeunes ménages avec enfants et les jeunes travailleurs. .

## • Haïti

# Le nouveau président annonce ses intentions

**Le 14 mai, le chanteur populaire Michel Martelly a pris officiellement ses fonctions de président d'Haïti.**

Il était jusque-là plus connu sous le pseudonyme de «Sweet Micky», ainsi que pour ses extravagances et ses exhibitions obscènes. Durant sa campagne électorale, sa démagogie a consisté à se présenter comme «le candidat du changement», celui qui se situait «en dehors du système», le tout mélangé avec une bonne dose de promesses faciles destinées à lui rallier un électoral populaire.

Martelly n'est pourtant pas un homme neuf en matière de politique. Il a ouvertement appuyé le sanglant coup d'État militaire de 1991 à 1994 contre le président d'alors, Aristide. Son entourage est également composé de vieux routiers de la politique. Pourtant, son élection au second tour de la présidentielle avec 67,7 % des voix face à Mirlande Manigat, après avoir évincé au premier tour le candidat officiel du pouvoir Jude Célestin, a été ressentie par les masses pauvres comme une claqué donnée au gouvernement de René Préal et à toute la classe politique.

À peine élu, celui qui se faisait passer pour un rebelle s'est

empressé de donner des gages aux possédants. Il a passé une semaine aux États-Unis pour s'entretenir avec les dirigeants de l'administration américaine et des institutions financières mondiales. Il s'est également engagé à offrir des garanties aux investisseurs et propriétaires privés. Enfin, il a choisi comme Premier ministre, Daniel Rouzier, un représentant du patronat local.

Pour le financement de certains de ses projets électoraux, tel que l'éducation gratuite pour tous les enfants haïtiens, il a annoncé qu'il réclamerait aux compagnies assurant les transferts d'argent de la diaspora vers Haïti un dollar sur chaque transaction. Il entend également prélever 5 centimes par minute sur chaque appel téléphonique effectué depuis l'étranger. Le nouveau chef de l'État a aussi prévu un prélèvement de 10 % sur les gains de la Borlette, la loterie des pauvres. C'est dire qu'il ne donnera – peut-être – aux pauvres que ce qu'il aura déjà pris aux pauvres, sans toucher aux riches.

Pourtant Haïti est un pays en ruine. Seize mois après le séisme du 12 janvier 2010, près de deux millions de personnes ne sont toujours pas relogées. Les sans-abri restent exposés au soleil, au vent, à la pluie, à la

promiscuité et à toutes sortes de menaces. Et l'approche d'une nouvelle saison cyclonique fait redouter le pire. Quant à l'épidémie de choléra, elle a déjà fait

plus de 5 000 morts.

Des sommes colossales ont été collectées par les ONG et des milliards de promesses de dons faites par les grandes

puissances occidentales. La population attend toujours d'en voir concrètement les retombées.

Roger MEYNIER

## • Inde - Catastrophe de Bhopal

# Un jugement très clément

**Un jugement de la cour suprême indienne vient rappeler combien les catastrophes industrielles peuvent être meurtrières dans cette société, et pas seulement en cas de recours à l'énergie nucléaire.**

C'est en décembre 1984 qu'une explosion survenait dans une usine de pesticides de la ville de Bhopal, dans le centre de l'Inde, appartenant à la multinationale américaine Union Carbide. De nombreuses mesures de sécurité n'ont pas été respectées, aussi bien lors de la construction de l'usine que pendant son exploitation.

Cette explosion provoqua un gigantesque nuage toxique qui, selon les associations de victimes, causa le décès en quelques semaines de 25 000 personnes (3 500 selon les chiffres officiels) mais aussi l'intoxication pendant les années suivantes de plusieurs dizaines de milliers

d'autres (atteintes de cancers, de cécité ou de malformations congénitales).

En effet, les dirigeants de l'usine faisaient enterrer les déchets contenant des produits toxiques directement dans le sol sans aucune isolation, et parfois se contentaient de les faire déposer un peu plus loin si bien que les enfants des bidonvilles proches ont longtemps joué au milieu de ces déchets et que les nappes phréatiques ont été contaminées. Aujourd'hui encore, le site n'a toujours pas été dépollué et les associations estiment que chaque mois trente personnes continuent à en mourir.

Du fait des nombreuses démarches d'Union Carbide et des autorités américaines pour retarder les différentes étapes du procès, c'est seulement l'an dernier que la justice indienne a condamné à 100 000 roupies d'amende (2 100 dollars) et à deux ans de prison pour négligence sept dirigeants de l'usine de Bhopal, aussitôt libérés sous

caution. Cette preuve de clémence de la part de la justice avait provoqué une forte colère des familles des victimes et des malades qui, pour percevoir la maigre indemnité prévue par le gouvernement indien, ont dû d'abord fournir la preuve que leur maladie était réellement causée par l'explosion.

Les familles ayant décidé de faire appel de ce jugement, le gouvernement indien lui-même s'était senti obligé d'appuyer une requête auprès de la cour suprême visant à ce que les dirigeants soient condamnés pour homicide involontaire, un chef d'accusation passible cette fois de dix ans d'emprisonnement. La cour suprême, le 11 mai, vient de rejeter cette requête.

Quant aux dirigeants du groupe Union Carbide et à ses actionnaires, ils ne sont l'objet d'aucune poursuite de la part de la justice, ni indienne ni américaine.

Stéphane FORT

### • Israël – Palestine

# La commémoration de la « Nakba » La sanglante répression de l'armée israélienne

Le 15 mai, des milliers de manifestants palestiniens, majoritairement des réfugiés venus de Syrie et du Liban, de Jordanie et de Gaza, se sont rassemblés sur le plateau du Golan, près de la frontière syro-israélienne, ainsi qu'à la frontière du Liban et d'Israël afin de rappeler que, soixante-trois ans auparavant, en 1948, des centaines de milliers de Palestiniens avaient été chassés de leurs terres, de leurs villages, de leurs maisons, lors de l'implantation de l'État d'Israël.

À Jérusalem-Est – ou un jeune de 16 ans a été tué – et jusque dans les rues de Tel-Aviv, des Arabes israéliens descendants d'exilés de 1948 ont aussi été nombreux à manifester en dépit de l'interdiction, demandant la fin de l'occupation des territoires, de la discrimination à leur rencontre et le « droit au retour en Palestine ».

Cette année, les manifestants étaient particulièrement nombreux, encouragés par les mouvements de révolte qui traversent le monde arabe ou excédés par une situation d'apartheid qui dure depuis des décennies. Sur le Golan, des centaines de réfugiés de Syrie



Sur le Golan, à la frontière israélo-syrienne, le 15 mai.

ont même commencé à franchir les clôtures, l'armée tentant de les en empêcher en ouvrant le feu. Son intervention face à de jeunes manifestants armés... de drapeaux palestiniens s'est soldée par la mort de quinze personnes, et trois cents blessés, selon le chef de l'état-major israélien qui a admis, à la radio, un « mauvais bilan ». Il faut dire que les images de militaires armés jusqu'aux dents tirant sur de jeunes manifestants, parfois à bout portant, ont choqué, y compris en Israël, ainsi que le

déploiement impressionnant de forces militaires, comme les sept bataillons supplémentaires envoyés en Cisjordanie occupée.

Outre cette dépossession territoriale et cette expulsion massive, baptisées dans le monde arabe la Nakba – la catastrophe – les manifestants rappelaient, à quelques jours de la visite du Premier ministre Netanyahu aux États-Unis, la situation insupportable imposée aux habitants de Cisjordanie et de Jérusalem-Est, sans

parler des Gazaouis. Les gouvernements israéliens successifs ont poursuivi la politique de colonisation des terres, et Netanyahu encourage le mitage progressif des territoires par de nouvelles implantations de colons. Progressivement, Jérusalem-Est se trouve vidée de sa population arabe, obligée bien souvent de se contenter d'habiter des constructions illégales, en raison de l'étroitesse de la zone qui lui est autorisée.

Le quotidien *Haaretz* a récemment parlé, pour qualifier

la poursuite de la politique de colonisation de la Cisjordanie, de « nettoyage ethnique ». Il a en effet révélé qu'entre 1967 et 1994, Israël avait fait appel à un procédé tortueux mais systématique pour réduire la présence palestinienne en Cisjordanie. Il consistait à parvenir à révoquer le droit de résidence des Palestiniens se rendant à l'étranger pour études ou pour un emploi, en leur délivrant un laissez-passer provisoire valable six ans, en échange de la remise de leur carte d'identité. Non avertis du risque encouru en cas de retard au retour, ils perdaient leur droit à résidence. Ce seul stratagème aurait permis de réduire la population palestinienne de Cisjordanie de 14 %.

À la suite des manifestations du 15 mai, le Premier ministre a décidé de débloquer les 62 millions d'euros de taxes dues à l'Autorité palestinienne, et gelées pour « punir » Mahmoud Abbas de sa réconciliation avec le Hamas. Quant au ministre de la Défense, Ehoud Barak, il a avoué à la télévision craindre une contagion, et pas seulement aux frontières.

La population palestinienne, niée dans son droit à l'existence sur sa terre, a en effet bien des raisons de chercher à faire entendre sa colère.

Viviane LAFONT

### • Syrie

# Le régime ne parvient pas à briser la contestation

La révolte commencée le 15 mars dernier en Syrie dure maintenant depuis plus de deux mois. Au début du mouvement, les manifestants exigeaient la levée de l'état d'urgence et la fin du monopole politique du parti Baas, le parti du dictateur, Bachar Al-Assad. Ils réclament désormais la chute du régime, se heurtant à une répression qui aurait fait à ce jour 700 morts et entraîné au moins 8 000 arrestations dans tout le pays.

Vendredi 13 mai, le ministre de l'Information, Adnan Mahmoud, a bien annoncé l'ouverture d'un dialogue

national pour sortir de la crise et le retrait graduel de l'armée des villes qu'elle occupe, notamment Baniyas et Deraa, mais le jour même la répression a à nouveau frappé dans plusieurs villes.

Dimanche 15 mai, les forces de sécurité ont bombardé la localité de Tall Kalakh, à 150 km au nord-ouest de Damas, près de la frontière avec le Liban. Les chars ont été déployés dans plusieurs quartiers. Ils ont tiré sur la population au moment où des centaines d'habitants tentaient de fuir vers le Liban faisant au moins sept morts. Le 16 mai, des villageois ont exhumé treize corps d'une fosse commune près de Deraa, la ville où le mouvement a commencé.

Non seulement les journalistes sont interdits de séjour afin que ce qui se passe en Syrie soit aussi mal connu que possible, mais les autorités refusent aux organisations humanitaires l'accès à plusieurs villes où la contestation et la répression ont été fortes, notamment Deraa, Lattaquié, Djablah, Baniyas et Douma.

Malgré les morts, les blessés, les quadrillages policiers, les arrestations, la brutalité du régime, le plus remarquable reste que la contestation ne fléchit pas et que la lutte se poursuit. Des Syriens à l'étranger rapportent ce que disent leurs correspondants sur place: « Nous n'avons pas peur. Les services de renseignements ont été envoyés, puis les chars et les blindés, mais

ça ne résout rien, donc on va continuer. »

Certains opposants aimeraient que le Conseil de sécurité de l'ONU intervienne ou que soit agitée la menace d'une Cour pénale internationale « pour juger les criminels de ce régime en commençant par le chef de l'État ». Mais la population syrienne ne peut se faire d'illusions. Les grandes puissances, quand il leur arrive d'avancer sous le couvert de l'ONU, n'en continuent pas moins de défendre leurs intérêts et jamais ceux des peuples, même quand elles prétendent venir à leur secours. Les sanctions annoncées par les grandes puissances n'ont d'ailleurs rien changé, d'autant qu'il est patent qu'elles espèrent que le régime

Bachar Al-Assad trouvera une porte de sortie. Le ministre des Affaires étrangères français, Alain Juppé, n'a pas dit autre chose quand, s'adressant au président syrien, il a déclaré dans le quotidien *Al-Hayat*, qu'« un régime qui tire au canon contre sa population perd sa légitimité. Nous souhaitons une Syrie stable mais nous pensons que la vraie stabilité n'est pas dans la répression. Elle est dans la réforme ».

Pour en finir avec cette dictature, la population en lutte ne doit rien attendre des puissants de ce monde et ne peut compter que sur sa propre détermination.

Jacques FONTENOY

## • La Commune de Paris de 1871

# Pour la première fois, les travailleurs au pouvoir

Il y a 140 ans, pour la première fois dans l'histoire, les ouvriers parisiens se lançaient dans une expérience sans précédent. Dans un Paris soudain déserté par les bourgeois, leur armée, leur police, ils mirent en place leur propre pouvoir, un pouvoir incarnant leurs revendications, leurs aspirations. Même si elle resta limitée à Paris et ne dura que 72 jours, l'expérience de la Commune montra aux travailleurs du monde entier que les travailleurs ont la capacité de diriger une société débarrassée de l'exploitation. Elle fut « la forme enfin trouvée sous laquelle il est possible de réaliser l'émancipation du travail », comme le dit Karl Marx

### De la chute du second Empire à la Commune

Le mécontentement qui couvait contre le régime du second Empire avait éclaté à la nouvelle de la défaite des armées de Napoléon III dans la guerre contre la Prusse, le 2 septembre 1870. La population parisienne imposa la déchéance de l'empereur et la proclamation de la République, le 4 septembre 1870. Elle accepta le gouvernement provisoire de défense nationale, pensant nécessaire de défendre avant tout la « patrie républicaine ». Mais elle ne comptait pas le laisser sans contrôle. Des comités de vigilance furent créés partout à l'initiative de militants ouvriers membres de l'Association internationale des travailleurs (AIT), créée en 1864. Le blocus, conséquence du siège de Paris par l'armée prussienne, provoqua chômage et famine, frappant durement surtout les classes populaires, les riches, eux, pouvant quitter la capitale. Ces sacrifices firent monter le mécontentement contre le gouvernement de défense nationale, qui ne tentait rien contre les Prussiens. Le 31 octobre 1870 et le 22 janvier 1871, les travailleurs cherchèrent à le renverser et à s'emparer du pouvoir sans succès.

### Le 18 mars, les travailleurs parisiens au pouvoir

Le gouvernement trouvait cette classe ouvrière bien trop remuante. Elle avait des armes, ses canons achetés par souscription, et une armée, la garde nationale. Celle-ci s'était ouverte à tous les citoyens sans distinction sociale après les premiers revers militaires en août 1870. La fédération de la garde nationale avait de surcroît décidé de se réunir, de discuter les décisions et de choisir ses chefs, constituant ainsi une armée

qui exprimait la volonté de la population ouvrière. Voilà qui ne s'était jamais vu, et qui était intolérable pour la bourgeoisie!

Les politiciens bourgeois, républicains comme monarchistes, savaient que tant que les ouvriers resteraient armés, la domination des classes possédantes se trouverait menacée. Thiers, un vieux politicien monarchiste, désigné chef du pouvoir exécutif par l'assemblée nouvellement élue le 8 février, installée d'abord à Bordeaux puis à Versailles, n'avait plus qu'une obsession: désarmer les ouvriers parisiens, ce qu'il tenta le 18 mars. Ce fut un échec.

Contrairement à ce qui se passe dans les parlements bourgeois, les Communards prenaient des décisions et les mettaient à exécution. « La Commune devait être non pas un organisme parlementaire, mais un corps agissant, exécutif et législatif à la fois », écrivit Karl Marx. L'ouvrier bijoutier Léo Frankel, membre de l'AIT et correspondant de Marx, disait : « Je n'ai accepté d'autre mandat que celui de défendre le prolétariat et quand une mesure est juste, je l'accepte, et je l'exécute sans m'occuper de consulter les patrons. »

dans quel sens ils entendaient diriger la société. Ainsi, le 29 mars, la Commune décida la remise des loyers, car « il est juste que la propriété fasse sa part de sacrifices ». Le même jour, elle décida la suspension de la vente des biens placés en gage aux monts-de-piété, qui furent supprimés un mois plus tard. Le 12 avril, elle régla le problème des échéances commerciales en décidant leur échelonnement sur trois ans, ce qui lui rallia une grande partie de la petite bourgeoisie. Le 2 avril, fut décrétée la séparation de l'Église et de l'État, la suppression du budget des cultes et

pains fabriqués la nuit furent saisis et distribués aux nécessiteux. Le décret du 27 avril interdisait les amendes, et celles qui avaient été infligées par les patrons depuis le 18 mars devaient être restituées à l'ouvrier. Comme l'écrivait Marx : « La Commune a été la forme positive d'une république qui ne devait pas seulement abolir la forme monarchique de la domination de classe, mais la domination de classe elle-même. »

Mais pendant que les travailleurs parisiens « partaient à l'assaut du ciel », à Versailles, la bourgeoisie préparait la revanche. Jules Favre, un politicien républicain, déclarait : « Il faut combattre résolument l'émeute de cette tourbe impure. » Thiers reconstituait une armée avec l'aide de Bismarck qui, pour ce faire, avait libéré les soldats français prisonniers.

### La Semaine sanglante

Le dimanche 21 mai, l'armée versaillaise entra dans Paris. Malgré une résistance acharnée et héroïque à laquelle participa tout le peuple parisien, la Commune fut écrasée par l'armée versaillaise. Thiers avait déclaré devant l'Assemblée, sous les applaudissements de sa droite à sa gauche : « L'expiation sera complète. » Durant la semaine du 21 mai au 28 mai, la répression fut en effet féroce, à la mesure de la peur et de la haine des classes dirigeantes. Il y eut de 25 000 à 40 000 morts, 40 000 prisonniers; 24 conseils de guerre fonctionnèrent pendant quatre ans pour les juger. 4 586 communards furent déportés.

La Commune était vaincue, mais pour des générations de militants, elle avait montré ce dont la classe ouvrière est capable. Karl Marx, qui vécut les événements et entretint des liens avec des communards militants de l'Internationale, la salua ainsi : « Le Paris ouvrier, avec sa Commune, sera célébré à jamais comme le glorieux fourrier d'une société nouvelle. Le souvenir de ses martyrs est conservé pieusement dans le grand cœur de la classe ouvrière. Ses exterminateurs, l'histoire les a déjà cloués à un pilori éternel, et toutes les prières de leurs prêtres n'arriveront pas à les en libérer. »<sup>1</sup>

Aline RETESSE



Tous les serviteurs zélés de la bourgeoisie prirent alors peur et s'enfuirent à Versailles avec ce qui leur restait d'armée, des soldats démoralisés, dont certains disaient haut et fort qu'ils n'iraient pas combattre leurs frères parisiens.

Le 18 mars, les ouvriers parisiens se retrouvèrent donc au pouvoir un peu par surprise.

### Un État de type nouveau, le premier État ouvrier

Ce fut le Comité central de la garde nationale qui exerça le pouvoir jusqu'aux élections du 26 mars à la Commune. Même s'il y eut des erreurs, des illusions ou des incertitudes de la part des dirigeants de la Commune, ceux-ci réalisèrent quelque chose d'extraordinaire. La Commune qu'ils constituèrent ne fut pas un simple conseil municipal élu, mais un pouvoir auquel les larges masses participèrent.

Les membres de la Commune étaient pour la plupart des ouvriers (parmi ses 83 membres, on comptait ainsi trente-trois ouvriers, quatorze employés) ou des représentants reconnus de la classe ouvrière, tel le relieur Varlin, qui était

Du haut en bas de l'échelle, ces élus de la Commune étaient responsables devant leurs électeurs, révocables et rémunérés par un salaire d'ouvrier.

L'armée permanente dissoute fut remplacée par le peuple en armes qui, avec la garde nationale, existait déjà dans les faits. Tous les fonctionnaires, y compris la police et les juges, étaient élus, responsables devant la population et révocables. « Des piliers traditionnels de l'État bourgeois, il ne restait rien », concluait Marx.

### Les premières pierres d'une société dirigée par les travailleurs

Les travailleurs n'eurent que peu de temps, mais ils surent prendre des mesures montrant

la transformation de tous les biens ecclésiastiques en propriété nationale. L'instruction fut proclamée obligatoire, gratuite et laïque. La Commune ouvrit à tous des bibliothèques, des musées, des théâtres.

C'est à la commission Travail et Échange que la Commune montra le plus clairement le caractère de classe de son pouvoir. Le décret du 16 avril prévoyait un inventaire et une remise en marche des ateliers abandonnés et donc leur remise dans les mains des travailleurs. Par le décret du 20 avril, elle interdisait le travail de nuit dans les boulangeries. Les patrons boulangers, particulièrement dans le III<sup>e</sup> arrondissement, tentèrent de saboter la mesure et d'en reculer l'application. Les

### Le 28 mai au Mur des fédérés du Père-Lachaise

Pour le 140<sup>e</sup> anniversaire de la Semaine sanglante de mai 1871, qui vit l'écrasement de la Commune de Paris, et à l'initiative de l'association Les Amis de la Commune de Paris 1871, différents partis et organisations, dont Lutte

Ouvrière, manifesteront au Mur des Fédérés  
**Le 28 mai à 14 h 30**  
**Entrée du cimetière du Père-Lachaise**  
**Rue des Rondeaux**  
**Paris 20<sup>e</sup>**  
**(Métro: Gambetta)**

<sup>1</sup> La Guerre civile en France - Karl Marx - 30 mai 1871

### • Ministère du Travail – Paris 15<sup>e</sup>

## La détérioration des conditions de travail

Mercredi 4 mai, un agent du ministère du Travail, Luc Béal-Rainaldy, secrétaire national du syndicat Snutef pour le ministère du Travail et Pôle emploi, s'est suicidé dans les locaux mêmes du service du personnel. Un suicide qui est certainement lié aux conditions de travail de plus en plus difficiles au ministère.

En 2005, le ministère du Travail comptait 12 000 agents sur toute la France et aujourd'hui, 10 500. De nombreuses restructurations ont eu lieu. Au niveau régional, les services de plusieurs ministères ont été regroupés, les inspecteurs du travail sont poussés à devenir de simples médiateurs. Au niveau central, le secteur de la formation professionnelle et ses 11 milliards de subventions ont été rattachés au ministère des Finances. D'autres regroupements interministériels sont en cours, dont celui des services statistiques à Metz. Ce contexte a des conséquences immédiates pour les 300 personnes

qui travaillent au service du personnel.

Ainsi, les agents ont été resserrés dans des espaces bien plus petits, soi-disant pour économiser sur le loyer. La charge de travail augmente du fait du non-remplacement d'un fonctionnaire partant en retraite sur deux, mais aussi du fait des nombreuses mutations volontaires non remplacées. Des pressions continues sur le personnel sont exercées: remarques désobligeantes à répétition par oral et par écrit, par exemple lors des entretiens d'évaluation où l'agent se retrouve seul, mais aussi exploitation des éléments de la vie privée des agents comme moyen de pression. Des nouveaux logiciels de gestion censés économiser du personnel sont mis en œuvre, mais ils ne sont pas au point. Du coup le travail explose pour ceux qui restent.

Par ailleurs, des agents sont laissés sans poste pendant des mois, voire des années. Les

vacataires sont nombreux, cadres ou employés, sans prime, sans égalité des droits, renouvelés arbitrairement. Enfin, comme dans toute la fonction publique, les salaires sont gelés. Des primes sont supprimées, tel le « reliquat » de fin d'année depuis 2010.

Les relations entre la hiérarchie, le personnel et les représentants syndicaux se dégradent. Les participants aux réunions obligatoires direction-syndicats (CHSCT, CAP, CTP) sont convoqués au dernier moment, l'ordre du jour de ces réunions est modifié, provoquant des journées à rallonge pour ceux qui produisent les documents. Les promotions sont quasi absentes, les concours ont très peu de postes à la clef, les conseils de discipline sont fréquents.

Voilà la situation qui pousse les agents à des limites extrêmes et crée de plus en plus de souffrance au travail.

Correspondant LO

### • Sodetal – Tronville-en-Barrois (Meuse)

## La grève continue



Manifestation à Bar-le-Duc, jeudi 12 mai.

Mercredi 18 mai, les grévistes de la Sodetal, une trefilerie employant 400 personnes près de Bar-le-Duc, en étaient à leur dix-septième jour de grève pour de meilleurs revenus et en particulier l'obtention d'un treizième mois. Les pneus brûlent donc toujours devant l'entrée de l'usine, où stationne un piquet tenu par les grévistes, qui se relaient jour et nuit.

La direction a bien essayé d'intimider les salariés en envoyant un courrier menaçant chaque gréviste de pertes de salaire importantes et mettant

en cause la CGT, seul syndicat à participer activement à la grève. Mais les grévistes ont continué leurs actions. La collecte pour la caisse de grève, faite auprès des automobilistes passant sur la nationale devant l'usine, a très bien marché et la manifestation à Bar-le-Duc, jeudi 12 mai, a été un succès, la solidarité des passants se lisant sur les visages.

Alors qu'une bonne centaine de manifestants défilaient, la direction a tenté de faire entrer et sortir quelques camions. Mais les grévistes

avaient anticipé et laissé une équipe sur place. La direction en a été pour ses frais.

Depuis, c'est l'attente. Une réunion extraordinaire du Comité d'entreprise s'est tenue mardi 17 mai, mais il n'en est rien sorti. Si devant le refus obstiné de la direction d'accorder un treizième mois que touchent presque tous les autres salariés du groupe quelques signes de lassitude apparaissent, la majorité continue la grève avec détermination.

Correspondant LO

### • Hôpital Pitié-Salpêtrière – Paris 13<sup>e</sup>

## Grève à la consultation de stomatologie

Depuis quelques mois, la colère gronde en consultation de stomatologie à l'hôpital de La Pitié-Salpêtrière, contre la dégradation des conditions de travail. En effet les cadres veulent généraliser les horaires de travail variables, étendre les horaires d'ouverture de la consultation (jusqu'à 20 heures au lieu de 18 heures), faire tourner les collègues sur tous les postes, sans tenir compte de leur formation réelle alors que les tâches peuvent aller de la stérilisation du matériel à la recherche des dossiers en passant par l'accueil et la prise de rendez-vous, sans oublier les liens avec les dentistes en cours d'intervention, etc. Ces changements d'organisation du travail s'ajoutent au manque récurrent de matériel et de personnel et à une gestion aléatoire des plannings.

Jeudi 12 mai, tout le monde était en grève et s'est retrouvé dans le hall du bâtiment avec les syndicats CGT et SUD. Les grévistes se sont adressés au personnel de l'hôpital en distribuant une lettre expliquant les raisons de leur mouvement et appelant à les soutenir. Banderoles et affiches ainsi qu'un petit tour avec mégaphone dans l'hôpital ont permis de faire

connaître le mouvement.

Résultat: les consultations du lendemain ont été annulées, seules les urgences étaient acceptées. Puis la grève a été reconduite lundi 16 mai, jour de la rencontre avec la direction de l'hôpital. Face à celle-ci, les grévistes ont dénoncé la galère quotidienne, le travail désorganisé, et réclamé le maintien des horaires, un planning fixe, la réouverture des caisses dans le bâtiment et l'embauche de personnel: onze aides-soignants et quatre agents. La direction a fait la sourde oreille. Le lendemain, des grévistes s'adressaient de nouveau au personnel de l'hôpital par voie de tracts à l'embauche du matin et accompagnaient des délégués syndicaux à la direction générale de l'AP-HP, qui les a renvoyés à la direction locale.

La grève a été suspendue en assemblée générale l'après-midi, mais les grévistes entendent organiser d'autres actions, d'autant plus que les jours de grève ont été ressentis comme un moment de solidarité et un bol d'air, permettant de rompre avec les pressions quotidiennes du travail. Une expérience précieuse pour l'avenir.

Correspondant LO

### • Toyota – Onnaing (Nord)

## De l'argent, il y en a !

Le groupe Toyota vient d'annoncer les bénéfices pour l'année 2010-2011: 3,6 milliards d'euros. C'est 2 milliards de plus que l'année dernière! En un an, le nombre de véhicules produits a augmenté de moins de 1%, les dépenses auraient augmenté de 15% et les recettes de plus de 16%.

Ces bénéfices viennent du travail des salariés de Toyota aux USA, au Canada, au Japon, en Chine, en Angleterre, en Turquie... et dans sa filiale française TMMF, même si la direction arrive à mettre certaines usines artificiellement en déficit comptable. Et la direction de l'usine a confirmé qu'une bonne part de ces bénéfices ira encore grossir la fortune des actionnaires... mais ne servira pas à augmenter les salaires.

Augmenter les salaires de l'ensemble des 300 000 salariés de Toyota dans le monde de 400 euros tous les mois serait possible, et cela ne représenterait que 1,4 milliard d'euros. Il resterait même, cette année encore,

2 milliards d'euros après une telle augmentation générale des salaires. Comme quoi, la menace de mettre la clé sous la porte brandie par la direction lors de la grève d'avril ne tient pas la route.

À Toyota Onnaing, avec la fin du chômage partiel annoncée par la direction et la reprise de la production en deux équipes à partir du 16 mai, une partie des ex-grévistes discutent de la nécessité de redémarrer la grève suspendue le 18 avril à cause de la mise de l'usine en chômage partiel. Le moral est bon dans les ateliers, et les travailleurs se posent le problème du moment opportun pour démarrer une nouvelle grève sur les salaires. Une grève où il faudra se donner le moyen d'être encore plus forts qu'en avril dernier, notamment en gagnant à la grève une partie importante de toutes celles et ceux qui, bien que solidaires, n'avaient pas rejoint le mouvement à ce moment-là.

Correspondant LO

## • SNCF

### Une dégradation programmée

**La SNCF a annoncé que, pour certains trains, il y aurait des horaires de départ variables, pouvant aller jusqu'à une heure de décalage, soit en avançant leur heure de départ, soit en la reculant. Les usagers seraient prévenus sept jours avant l'heure effective de départ du train.**

Les raisons avancées? Les conséquences des multiples travaux nécessaires à la rénovation de certaines lignes. Les trains concernés seraient en nombre limité, une quarantaine selon l'entreprise. La seule nouveauté

réside dans le fait que l'horaire puisse être avancé, parce que les trains retardés d'une heure, voire plus, on connaît déjà!

Prétexter les travaux pour justifier ces « horaires variables » tient de l'aberration, car des rénovations, il y en a toujours eu. En fait, c'est l'organisation des travaux qui se dégrade depuis des années en raison de la suppression de personnel qualifié sur les chantiers. Cette situation est donc la conséquence de la politique menée depuis longtemps par la SNCF et par RFF, c'est-à-dire par l'État.

À l'époque où les trains avaient la réputation d'être à l'heure, les travaux de

renouvellement des voies étaient prévus des années à l'avance, avec le personnel nécessaire, et surtout étaient gérés de bout en bout par la même entreprise, la SNCF.

Après 1997 et la division en deux de l'entreprise, les travaux ont de plus en plus été confiés à des entreprises privées. La mise en concurrence s'est accrue, RFF choisissant les entreprises les moins chères. Résultat, ces entreprises privées acceptent de prendre en charge beaucoup plus de tâches qu'auparavant et n'hésitent pas elles-mêmes à sous-traiter en partie les chantiers. N'étant motivées que par l'appât du gain, elles cherchent

à limiter autant que faire se peut leurs coûts salariaux. Le personnel qu'elles envoient sur ces chantiers est souvent constitué d'intérimaires, ne connaissant pas toujours les règles de sécurité indispensables, sous les ordres de responsables formés, certes, mais fréquemment trop peu nombreux pour gérer toutes les parties de ces chantiers complexes.

Dans le même temps, la direction de la SNCF fait souvent organiser et contrôler ces chantiers par un encadrement jeune, sensible aux pressions, pour que les travaux soient réalisés coûte que coûte, avec menace sur leur avancement personnel

si le résultat n'y est pas. Et tant pis si les consignes de sécurité ne sont pas correctement appliquées, alors que le travail réalisé dans un empressement général est propice aux erreurs et aux accidents du travail.

La conséquence de tout cela est que les voies peuvent être rendues en retard à la circulation des trains de voyageurs. En fait, en annonçant ces trains à horaires variables, la SNCF ne fait qu'officialiser une dégradation qui dure depuis des années. Et ce sont les usagers et tous les travailleurs du ferroviaire qui continuent à en payer le prix.

Correspondant LO

## • SNCF – Paris Sud-Est

### La direction veut sanctionner un militant



Rassemblement devant le siège de la SNCF le 12 mai.

Jeudi 12 mai, un rassemblement d'environ 250 cheminots s'est tenu place de Budapest à Paris, devant la direction SNCF, en solidarité avec un militant de Sud-Rail que la direction menace de sanctionner gravement.

Que reproche la direction à ce militant? Lors d'une manifestation contre le licenciement d'un jeune cheminot de Paris-Est accusé de « sabotage » au cours d'une grève, il aurait proféré des insultes et des menaces

envers des dirigeants SNCF et les aurait séquestrés, tout cela alors que des cheminots en colère envahissaient la salle d'un comité d'établissement. Sous ce prétexte, il risque entre cinq jours de mise à pied et la révocation pure et simple.

La direction veut frapper fort et a trouvé là de mauvais prétextes. Depuis un certain temps, la SNCF essaie de taper sur tout ce qui bouge, ne supporte plus les revendications, les mouvements et les grèves.

Un gréviste est à ses yeux un délinquant en puissance.

Mais les cheminots n'acceptent pas cette attitude ni que, de nouveau, un des leurs soit dans la ligne de mire. Ils sont conscients que ce sont tous les cheminots qui sont visés à travers les sanctions contre ce militant syndical.

La solidarité envers ce camarade et l'exigence du retrait de toute sanction doivent être totales!

Correspondant LO

## • STMicroelectronics – Crolles (Isère)

### Les exploités et le chouchouté

Depuis avril, les salariés de STMicroelectronics de Crolles ont fait grève et manifesté à quelques reprises, entre midi et 14 heures, se rassemblant devant le rond-point de l'usine avec merguez et boissons pour réclamer de meilleurs salaires. Ils demandent une augmentation minimum de 100 euros pour tous.

Cette entreprise se veut un fleuron de la high-tech hexagonale, mais les salaires les plus bas sont à peine au-dessus du smic, et cela grâce aux primes d'équipe puisque la production est en feu continu. STMicro a engrangé 830 millions de dollars de bénéfices en 2010. Les dividendes versés aux actionnaires, déjà en augmentation de 113% l'année dernière, sont en hausse de 43% cette année.

À ces raisons pour un profond mécontentement s'est rajoutée une sorte d'insulte: la nomination de Didier Lombard, 69 ans, ex-PDG de France Télécom, membre du conseil de surveillance de STMicro depuis 2004, à la présidence de

ce conseil. On se souvient que ce monsieur avait osé parler, en septembre 2009, des suicides à France Télécom comme « d'un effet de mode »...

Pour ajouter à la provocation, cette nomination a eu lieu le jour même où 700 travailleurs de France Télécom-Orange défilaient à Bordeaux en hommage à leur collègue qui s'était immolé par le feu devant son ancien lieu de travail. Le

chouchou qu'est Didier Lombard cumule 84 000 stock-options de STMicroelectronics, 288 000 stock-options de France Télécom, une retraite de haut fonctionnaire de 520 000 euros par an et sa retraite-chapeau de 325 000 euros par an!

Largement de quoi légitimer la colère des travailleurs de STMicro en lutte pour leurs salaires!

Correspondant LO



Pour rappeler quelque chose à Didier Lombard.

## • Ciron SA – Région de Langon (Gironde)

### Des augmentations dérisoires

Ciron SA est une entreprise spécialisée dans le négoce de produits chimiques, notamment de la térébenthine, du white spirit, des acides. Elle emploie quarante-quatre travailleurs à Barsac, à côté de Langon, et quatre à Pau. Les conditions de travail sont déplorables et dangereuses: il y a quelque temps, un ouvrier a ainsi reçu une projection de soude à cause d'un joint défectueux. Et tout cela pour des salaires de misère: 12 centimes au-dessus du smic horaire pour les bas salaires.

Aussi, lorsque le patron n'a proposé que 0,2% lors des négociations, la colère a éclaté chez les ouvriers. Le 10 mai, avec l'appui du syndicat FO, ils se sont mis en grève pour réclamer une hausse de 7% de la grille des salaires. Ils revendiquaient aussi l'amélioration

des conditions de travail. Le patron leur a d'abord sorti le traditionnel couplet sur la mondialisation et la concurrence, et a fini par proposer 2%... Un 2% qui comprenait en fait une augmentation de 1,6% déjà donnée antérieurement à certains des salariés.

La grève a duré deux jours et, jeudi 12 mai, le mouvement a été suspendu sans avoir obtenu satisfaction. Mais les ouvriers sont contents d'avoir marqué le coup, montré leur colère. Ils parlent de reconduire le mouvement, au cas où la direction menacerait ou ferait pression sur le personnel. Dans la région du Sud Gironde, après Système U à Langon et Masonite à Bazas, c'est la troisième entreprise où les ouvriers se sont mis en grève pour des salaires.

Correspondant LO

### • Continental – Toulouse – Foix – Bouspens

# « Pépé » enterré, la grève pour les salaires a continué



Entre les trois sites Continental Midi-Pyrénées (350 à Toulouse, 200 à Foix, 100 à Bouspens), ce sont 650 travailleurs qui sont en grève depuis lundi 9 mai. Ils réclament la fin définitive du plan « Pépé » (Pérennité-Productivité) d'augmentation du temps de travail, 5 % d'augmentation avec un plancher à 150 euros, et l'embauche des intérimaires et des sous-traitants qui le souhaitent.

Mercredi 11 mai, la direction remettait à la signature son « paquet-cadeau » : augmentation de 3 % si acceptation du plan « Pépé ». Deux syndicats (FO et CGC) l'ont signé. L'assemblée générale des grévistes a donc décidé d'enterrer symboliquement ce plan en grande pompe, lors d'un rassemblement-manifestation le lendemain à 13h, qui se terminerait par la crémation symbolique de « Pépé », avant d'aller remettre à la direction les nouvelles lettres d'opposition des deux syndicats majoritaires (CGT et CFDT).

Plus de 400 salariés se sont donc réunis le 12 mai devant des grillades organisées à l'entrée, avec la présence et le soutien de travailleurs venus d'autres usines (Liebherr, Freescale...) et le salut des coups de

klaxon des automobilistes et des bus. L'assemblée a voté la grève jusqu'au lundi suivant. La manifestation-enterrement s'est déroulée et « Pépé » a été brûlé en public. Après la remise des lettres d'opposition à la direction, celle-ci faisait une communication laconique disant que le plan « Pépé » était définitivement retiré...

Vendredi 13 mai, l'assemblée des grévistes, toujours aussi nombreuse, décidait d'aller distribuer un tract aux équipes de week-end qui prenaient leur service à 14h. Un essaim de chefs et de directeurs vint alors aux tourniquets d'entrée pour tenter d'empêcher le contact entre les grévistes et les travailleurs du week-end. Mais rien n'y a fait : entre Toulouse, Foix et Bouspens, la quasi-totalité

d'entre eux se sont mis en grève.

Lundi 16 mai, l'assemblée générale des grévistes votait la grève jusqu'au mercredi 18 et décidait d'aller rendre visite à leurs camarades de Foix le lendemain. En fin de matinée, les syndicats étaient conviés à discuter par la direction... mais celle-ci n'avait rien de spécial à leur dire : simple manœuvre pour tenter d'impressionner les grévistes.

Mardi 17 mai, ce fut l'expédition à Foix : près d'une centaine de grévistes de Toulouse sont partis en bus et en voitures, rejoints devant l'entrée de l'usine par une quarantaine venus de Bouspens. Il y avait moins de grévistes à Foix que la semaine précédente (une soixantaine), mais les discussions allaient bon train et ceux de Foix votèrent la poursuite de la grève jusqu'au lendemain, comme à Toulouse, à l'unanimité moins huit abstentions.

L'assemblée générale de mercredi 18 à Toulouse devait donc faire le point et décider de la suite à donner.

Correspondant LO

### • Rhodia Chimie - Saint-Fons (Rhône)

## La grève du marteau !

Depuis plusieurs années, Rhodia avait décidé de se séparer de ses activités pharmacie et, au mois d'avril dernier, le groupe a annoncé la vente probable de la branche salicylés à Novacap, qui appartient au fonds de pension AXA Private Equity.

Vingt-quatre travailleurs du site de Saint-Fons, qui travaillent en 5x8 dans l'atelier qui fabrique l'aspirine, seront ainsi transférés dans la nouvelle société, avec quarante autres travailleurs du site de Roussillon en Isère et quatorze du siège à Lyon. Ils n'ont pas le choix, ils sont vendus avec les murs, alors que certains ont travaillé pendant trente ans dans l'atelier et ont largement contribué à l'enrichissement des actionnaires.

Inquiets de leur sort et déterminés à ne pas se laisser faire, ils réclament depuis plusieurs semaines le maintien et la garantie de tous leurs droits, l'embauche des intérimaires, et entre autres une indemnité de transfert de 5000 à 15000 euros. Le lundi 9 mai, face à l'absence de réponse de la direction, des débrayages de deux heures par poste ont commencé. A priori, la direction ne s'en inquiétait guère, car cela ne devait que peu pénaliser la production.

C'était compter sans la « grève du marteau » ! Car dans ces installations chimiques modernes, conduites depuis une salle de contrôle sur des écrans, la production se bloque si les ouvriers ne vont pas

régulièrement frapper avec un marteau sur une trémie, un niveau ou une sonde. Et ils sont les seuls à savoir exactement où il faut cogner !

La direction de l'usine découvre depuis une semaine cette réalité : les ouvriers ayant cessé de donner ces coups de marteau, aucune production ne sort, soit une perte d'environ 20 tonnes par jour.

La direction se refuse pour le moment à faire la moindre concession, mais les débrayages se poursuivaient lundi 16 mai et le moral de tous était dopé par l'impact de la grève du marteau. Et de plus, les travailleurs de Roussillon devaient renforcer le mouvement à compter du mardi 17 mai.

Correspondant LO

### • Arvato – Nancy (Meurthe-et-Moselle)

## 47 jours de grève face à un patron de combat

Vendredi 13 mai, à l'appel de la CGT, des dizaines de militants de Nancy sont venus soutenir les grévistes de la Socam-Arvato qui poursuivent leur mobilisation depuis plus de 47 jours. Dans cette plate-forme téléphonique de 700 salariés, les conditions de travail sont particulièrement difficiles et la précarité omniprésente, avec 40 % de CDD.

Avec des salaires d'à peine 980 euros, les revendications sont simples : 150 euros d'augmentation et un 13e mois. Malgré ses jérémiades dans la presse, le patron a les moyens de payer car Socam-Arvato fait partie du groupe Bertelsmann, propriétaire entre autres du groupe audiovisuel RTL, qui vient d'annoncer un bénéfice net de 64 millions d'euros au premier trimestre, multiplié par quatre en un an.

Pour défendre leurs revendications, les salariés ont commencé par débrayer une heure par jour. Sans jamais

réussir à arrêter totalement le travail, la grève était malgré tout bien suivie et avait le soutien d'une majorité des travailleurs. Face à l'intransigeance de la direction, les grévistes tiennent par roulement un piquet de grève dans la cour de l'entreprise. Depuis quelques jours, plusieurs d'entre eux dorment même sur place pour souligner leur détermination. Les actions se multiplient pour faire connaître leur lutte : pétition, distribution de tracts à la sortie d'autoroute, interpellation d'élus...

Rien n'est encore gagné, face à un directeur qui menace les CDD de licenciement s'ils participent à la grève et à un actionnaire qui menace les grévistes de procédures judiciaires. Quel que soit le débouché de la grève, des dizaines de jeunes travailleurs font l'expérience de la lutte... qu'il faudra poursuivre à plus grande échelle dès que possible.

Correspondant LO

### • Rhodia – Solvay

## Une OPA « amicale », et qui rapporte !

Il y a quelques semaines, Jean-Pierre Clamadieu, PDG du groupe chimique Rhodia, annonçait avec satisfaction que Rhodia venait d'être racheté par Solvay, un groupe chimique belge. Il s'agit paraît-il d'une OPA « amicale ».

On comprend la satisfaction de Clamadieu, car Solvay a versé 3,2 milliards d'euros aux actionnaires de Rhodia, le prix de l'action ayant grimpé d'un coup de 50 %. D'autre part, Solvay lui garantit une carrière brillante dans le nouveau groupe, dont il devrait à terme devenir le numéro un. On ne sait pas quelles seront ses rémunérations à ce moment-là, mais en 2010 son salaire annuel s'est élevé à 1 769 000 euros. Et cela sans compter les actions gratuites pour un montant de 3 400 000 euros. Donc on peut penser que pour ce monsieur, l'OPA ne peut être qu'« une formidable opportunité ». C'est avec ces mots qu'il l'a annoncée.

Les salariés des deux groupes ont, eux, déjà en partie payé la note, car avant l'OPA chaque groupe s'est restructuré. Solvay vendait son secteur pharmacie, se débarrassant au passage de 800 emplois. Rhodia a vendu en 2008 les ateliers fabriquant le paracétamol, et aujourd'hui il vend les salicylés. Là aussi, ce sont plusieurs centaines d'emplois qui sont passés à la trappe au cours des différentes restructurations. Quant à la fusion des deux groupes, elle devrait leur permettre d'économiser 250 millions d'euros, une partie de cette somme correspondant à la disparition de fonctions, c'est-à-dire d'emplois, qui seraient en double.

Il est vrai qu'au moins la fusion de ces deux groupes peut avoir un effet positif pour les travailleurs : ils peuvent se retrouver deux fois plus nombreux pour faire face aux attaques du patron.

Correspondant LO

• Japon

# Tepco et l'accident nucléaire

## L'État paiera les dégâts, et les banques pas un yen

Presque trois mois après le tremblement de terre et le tsunami qui ont frappé le Japon, les conséquences de la catastrophe nucléaire consécutive sont loin d'être toutes évaluées. Des dizaines de milliers de réfugiés attendent encore de pouvoir regagner leur domicile, les impacts sur l'agriculture et la pêche sont toujours inconnus, la production reste perturbée dans plusieurs secteurs.

La cause de cet accident nucléaire, en revanche, est maintenant bien connue: la soif de profit de Tepco a transformé une catastrophe naturelle en cataclysme social. Cette société, propriétaire des réacteurs nucléaires endommagés, est en effet coupable, depuis des années, au vu et au su des autorités, de négligences répétées, d'économies criminelles, de



Manifestation devant le siège de Tepco.

dissimulation d'accidents, de malfaçons, etc. Tout cela dans le seul but de diminuer ses frais pour augmenter ses profits.

Aujourd'hui Tepco doit indemniser les réfugiés et les entreprises qui ont dû suspendre leurs activités en raison de la radioactivité, ainsi que toutes celles qui n'ont pas été livrées en énergie. Tepco doit de plus honorer ses commandes, reconstruire les réacteurs détruits, renforcer la sécurité de

toutes ses installations. Bref, comme conséquence de son incurie, elle doit faire face à des frais énormes. Mais les banques ne veulent plus lui prêter un sou et le cours de son action, déjà divisé par cinq, baisse tous les jours. L'entreprise, premier producteur d'électricité au Japon, plus grand émetteur d'obligations à la Bourse de Tokyo et jusque-là une des plus profitables du pays, est en faillite.

Avançant que la production

d'électricité est indispensable et que les indemnités doivent être payées aux victimes, le gouvernement japonais va donc pratiquement nationaliser Tepco en le plaçant sous une étroite tutelle et en lui fournissant les fonds nécessaires... puisque les banques ne veulent pas le faire.

Le porte-parole du gouvernement a bien avancé à cette occasion que « l'opinion publique ne comprendrait pas que des fonds publics soient injectés dans Tepco si les banques ne renonçaient pas à une partie de leurs créances vis-à-vis de l'opérateur ». Qualifié de « centre gauche », ce gouvernement est d'une grande délicatesse d'expression vis-à-vis du capital financier. En effet, les trois plus grandes banques japonaises sont concernées de très près par l'accident nucléaire. Non seulement elles possèdent de gros paquets d'actions de Tepco mais elles lui ont prêté en tout

sept cent milliards de yens (six milliards d'euros). Elles et leurs actionnaires ont largement et pendant longtemps capté une partie des profits de Tepco. Au mieux elles n'ont pas regardé dans quelles conditions ces profits se formaient; au pire, et c'est le plus probable, elles ont mis tout leur poids pour que Tepco fasse toutes les économies possibles. Mais il n'est pas question pour elles d'abandonner la moindre de leurs créances, de prendre le moindre centime de leurs profits pour réparer les dégâts.

La déclaration du gouvernement, toute platonique pourtant, a été accueillie par un concert de protestations des porte-parole des banques et une baisse de la Bourse de Tokyo. Le monde peut mourir irradié, l'important est que le profit soit sauf!

Paul GALOIS

• Ukraine

# 25 ans après l'explosion de Tchernobyl, l'explosion de la corruption

**En Ukraine, la tragédie de Tchernobyl a évidemment fait la Une de tous les médias à l'occasion de son 25<sup>e</sup> anniversaire, le 26 avril. Et elle continue, plusieurs jours après, de s'afficher sous forme de calicots barrant les rues et d'immenses panneaux publicitaires au moyen desquels les politiciens, à commencer par le président ukrainien Yanoukovitch, cherchent à faire croire à leur profonde sympathie pour les victimes et leurs proches. Le tout est assaisonné de force gestes de croix et de coups d'encensoir, comme lors de la cérémonie religieuse à laquelle assistaient côte à côte le président russe Medvedev et son homologue ukrainien.**

Yanoukovitch et ses pareils multipliaient les déclarations et faisaient la manche pour tenter d'obtenir un milliard de dollars de donateurs internationaux afin de construire un sarcophage géant en béton au-dessus du réacteur numéro 4 de la centrale, le précédent continuant de fuir. Mais dans le même temps, une partie de la presse ukrainienne remettait les choses à leur place. Citant le quotidien britannique des milieux d'affaires *Financial Times*, elle rapportait que l'homme le plus riche d'Ukraine, Rinat Akhmetov, qui s'était lui aussi fait mousser sur toutes les chaînes de télévision avec le thème de Tchernobyl en « offrant » son aide pour

un million de dollars, venait de s'offrir pour 220 millions de dollars, un appartement d'un luxe incroyable à Londres, dans un programme dénommé One Hyde Park. Soit, pour un seul logement, 220 fois plus que ce qu'il avait jeté comme une aumône pour des centaines de milliers de personnes victimes des radiations ou vivant à proximité de la zone contaminée de Tchernobyl.

Mais même ce million n'a finalement pas coûté grand-chose à ce magnat des affaires, qui a fait main basse sur toute une partie de l'industrie de l'Est du pays avec la complicité intéressée du clan dirigeant, dont l'actuel président Yanoukovitch est le chef, et qui,

depuis des années, contrôle politiquement et administrativement... la même région orientale de l'Ukraine.

La nouvelle des dépenses immobilières somptuaires de cet individu, intimement lié aux autorités ainsi qu'au monde du crime, n'a sans doute pas dû étonner grand monde en Ukraine. La corruption des autorités, les fortunes accumulées sur le dos de la population et grâce au vol des richesses économiques et des ressources nationales, sont largement connues. Ainsi, l'hebdomadaire ukrainien *Focus* du 29 avril publiait un dossier sur la corruption des policiers, un autre sur le train de vie incroyable des responsables du budget et des services secrets et leurs détournements de fonds avérés, estimés à 230 millions de dollars par an, mais jamais poursuivis. Il faisait aussi sa Une sur l'ancien Premier ministre, Youlia Tymochenko, qui déclarait: « Je ne sais pas s'ils vont se risquer à m'arrêter ».

La dame, en effet, qui a perdu sa place à la tête du

gouvernement depuis un an, est sous le coup de multiples inculpations pour avoir, elle et son clan, détourné des milliards de dollars provenant du gaz russe transitant par le territoire ukrainien. Il est vrai que le clan actuellement au pouvoir, qui l'accuse, ne vaut pas mieux. Ainsi, grâce au pillage des marchés de travaux publics, les officiels actuels et les sociétés privées détournent un cinquième du budget gouvernemental consacré notamment aux routes.

Dans ces conditions, toute la presse se fait l'écho des procès croisés que s'intentent mutuellement les autorités actuelles et certains membres du précédent gouvernement, ainsi que leurs protégés affairistomafieux dits « oligarques ». L'étalage des mœurs de ces gens, de leur train de vie en rapport direct avec le montant du fruit de leurs rapines, a évidemment de quoi écœurer la population travailleuse, quand on sait que le salaire d'un vendeur en grande surface ou d'un employé d'un entrepôt commercial, y compris dans

les grandes villes, n'excède pas l'équivalent de 250 à 300 euros par mois.

Pendant que le chômage explose, le pouvoir d'achat de nombreux travailleurs est en chute libre, au point que le vice-Premier ministre actuel vient de leur conseiller de cultiver des fruits et légumes devant chez eux pour améliorer l'ordinaire. Mais les politiciens et affairistes abonnés des tribunaux viennent de prendre des mesures: Akhmetov, déjà cité, Ivanuchtchenko, un autre oligarque accusé d'avoir fait fortune en obtenant le quasi-monopole du commerce d'État des céréales, et plusieurs de leurs pareils attaquent maintenant systématiquement en diffamation les médias qui font des révélations sur la façon dont ils accumulent des milliards de dollars et d'euros. Ils « travaillent à nettoyer leur réputation », titrait récemment l'hebdomadaire *Kyiv Post*. Mais ce n'est pas facile quand il est notoire qu'on s'emploie surtout à « nettoyer » les caisses de l'État...

Pierre LAFFITTE